

Ludovic Fresse

Kit démocratique à usage quotidien



RUE
DE LA MÉMOIRE

TABLE DES MATIÈRES

PRÉAMBULE.

Introduction

La démocratie

La pensée religieuse et la pensée politique

Le marché

La diffusion de l'information

La résistance intellectuelle

Conclusion

LA SOURCE

I. Identifier

I.a. Les métadonnées

I.b. L'émetteur et le message

II. Confronter

II.a. Les sources complémentaires

II.b. Les pièges de la recherche

LES MOTS

I. Qualifier

I.a. La définition des termes

I.b. La dénotation et la connotation

II. Formuler

II.a. Le langage et le pouvoir

II.b. L'énonciation des questions

LES NOMBRES

I. Quantifier

I.a. Les modes de calcul

I.b. Le hasard, la causalité et la corrélation

II. Sélectionner

II.a. La taille et la nature de l'échantillon

II.b. La visibilité et la représentativité

POSTAMBULE

« Il ne peut pas exister de démocratie sans égalité »

« L'être humain n'est pas un animal rationnel »

BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

PRÉAMBULE

Introduction

Ce *Kit démocratique à usage quotidien* est une boîte à outils destinée aux citoyens et aux citoyennes qui désirent prendre une part active au débat public. Son objectif est de développer à la fois l'art de la critique et la culture de la discussion, en luttant contre les biais cognitifs et argumentatifs.

La démocratie

Le mot « démocratie », étymologiquement, signifie que le peuple (*dêmos*) exerce le pouvoir (*kratos*). Cependant, il existe plusieurs modes d'organisation qui peuvent répondre à cette définition.

- **La démocratie représentative** repose sur le principe de la délégation du pouvoir. Dans ce cadre, le peuple, c'est-à-dire l'ensemble des citoyens, exprime sa volonté par l'intermédiaire de représentants élus pour une durée déterminée.
- **La démocratie participative**, appelée parfois démocratie délibérative, fonctionne selon le même principe, mais implique une participation plus importante des citoyens à l'élaboration des décisions, dans le cadre de comités ou de jurys.
- **La démocratie directe**, elle, donne aux citoyens la possibilité d'opérer eux-mêmes les choix politiques qui les concernent au moyen de référendums, de consultations populaires ou de votations citoyennes.

Ces trois formes de démocratie se traduisent par différents types de gouvernance qui présentent chacun des avantages et des inconvénients. Ainsi, la démocratie représentative épargne aux citoyens la gestion quotidienne de problèmes souvent complexes, mais si elle ne les sollicite qu'une fois tous les cinq ou six ans, elle peut leur donner l'impression d'être tenus à l'écart des choix politiques. Par ailleurs, la représentativité sur laquelle elle se fonde peut être mise en question, car les assemblées d'élus reflètent rarement la diversité sociale et économique de la population. La démocratie directe, à l'inverse, donne régulièrement la parole aux citoyens, mais si elle ne s'accompagne pas d'un programme de formation, elle tend à faire primer l'opinion publique sur l'intérêt général. La démocratie représentative, quant à elle, tente de combiner les avantages des deux autres formes. Hélas, elle ne parvient souvent qu'à cumuler leurs inconvénients.

Les controverses relatives aux modes d'organisation sont traditionnellement structurées par une opposition entre démocratie représentative et démocratie directe, mais cette opposition, de notre point de vue, est en partie artificielle. Les partisans de la démocratie représentative mettent en garde contre une foule irrationnelle à laquelle il serait irresponsable de confier la gestion des affaires publiques – et ne manquent pas une occasion de rappeler que l'abolition de la peine de mort, en 1981, a été décidée contre l'avis d'une majorité de la population française. Cependant, ils semblent oublier que les élus tirent leur légitimité d'élections au cours desquelles la foule en question est appelée à s'exprimer. Par quel miracle le peuple serait-il un troupeau capricieux à l'exception du jour où, dans un éclair de lucidité, il élirait des représentants dignes

de confiance ? Les partisans de la démocratie directe, de leur côté, accusent des oligarques uniquement soucieux de leur propre intérêt de confisquer le pouvoir au détriment d'un peuple qui, lui, n'aurait à cœur que le bien commun. Cependant, ils semblent oublier que le pouvoir, dans une démocratie, revient à ceux qui ont recueilli la majorité des suffrages, et que les oligarques qu'ils dénoncent, en règle générale, ont remporté des élections libres. Par quel miracle un peuple qui voterait depuis des années, voire des décennies, contre son propre intérêt, deviendrait-il soudain clairvoyant par la grâce d'un changement constitutionnel ? Pour répondre à cette objection, les adversaires de la représentation avancent parfois que le peuple serait manipulé par une caste politico-médiatique qui le conduirait à consentir à son propre asservissement au moyen d'une propagande insidieuse, mais cette hypothèse, parce qu'elle infantilise ledit peuple, ne rassure pas vraiment sur sa capacité à prendre les bonnes décisions. En réalité, les différents modes d'organisation doivent faire face au même défi : outiller les citoyens pour leur permettre de prendre leur destin en main, en prenant le risque de les traiter comme ce qu'ils sont, à savoir des adultes.

De nombreux ouvrages sont consacrés à des systèmes sociaux et politiques censés assurer un partage du pouvoir optimal, comme si l'exercice d'une véritable démocratie dépendait avant tout de son cadre institutionnel. Sans méconnaître l'importance des types de gouvernance, nous avons fait le choix, dans ces pages, d'explorer un autre champ : celui des *compétences démocratiques*.

Cette expression peut paraître surprenante, car le terme « compétence », en apparence, contredit le caractère universel

d'une démocratie dont l'exercice ne doit requérir aucune qualification. Bien entendu, il ne s'agit pas ici d'introduire un « permis de voter » sur le modèle du permis de conduire, mais de formuler un constat : que la démocratie soit représentative, participative ou directe, que l'objet du choix soit le nom d'un candidat ou la réponse à une question, il existe de nombreux exemples où les structures démocratiques favorisent des idées antidémocratiques. À une époque où se multiplient les informations fallacieuses, les arguments démagogiques et les théories complotistes, les compétences démocratiques sont celles qui garantissent que la liberté d'expression et le droit de vote ne constituent pas *in fine* une menace pour la démocratie dans son ensemble.

La pensée religieuse et la pensée politique

Dans le débat public coexistent deux types de pensée qui s'opposent sur de nombreux points : la pensée religieuse et la pensée politique. Il s'agit de modèles théoriques qui ne se rencontrent que rarement sous une forme « pure », mais l'étude de leurs différences est essentielle pour établir ce que sont les compétences démocratiques.

La pensée religieuse

La pensée religieuse, telle que nous l'entendons ici, porte sur les relations entre les êtres humains et ne présuppose pas l'existence d'un dieu. Elle ne se confond donc pas avec la théologie et n'est en aucun cas l'apanage des cultes au sens traditionnel du terme. La pensée religieuse peut être conservatrice, libérale, socialiste, communiste, etc. Ce qui la caractérise n'est pas son corpus idéologique, mais les rapports que les

individus entretiennent avec lui – et entre eux. Il est d'ailleurs intéressant de noter qu'on la retrouve fréquemment au sein de courants politiques qui font de la laïcité une de leurs préoccupations majeures. Pour ne citer qu'un exemple : les défenseurs d'une conception stricte de la République, lorsqu'ils sacralisent le drapeau tricolore et *La Marseillaise*, ne font-ils pas appel aux mêmes catégories de symboles que les religions auxquelles ils prétendent s'opposer ?

La pensée religieuse repose sur trois axes :

- **la croyance** ;
- **la morale** ;
- **la communauté**.

La croyance est une certitude qui a été forgée sans preuve. C'est une vérité révélée, posée en amont de tout raisonnement. Attention : ses adeptes ne manquent pas de faire valoir les nombreux exemples qui semblent la confirmer. Cependant, leur argumentation fonctionne à rebours. En effet, au lieu de partir de l'observation du monde dans toute sa complexité pour en tirer des enseignements, ils commencent par élaborer une théorie qu'ils cherchent ensuite à corroborer (en privilégiant les informations qui vont dans le sens de ce qu'ils pensent *a priori*). Un individu qui croit au pouvoir des porte-bonheurs, par exemple, ne va retenir que les événements positifs qui se sont déroulés pendant qu'il portait en médaillon un fer à cheval ou un trèfle à quatre feuilles et va s'empresse de les attribuer aux vertus magiques de ces objets.

Dans la majorité des cas, la croyance naît d'un désir. Ainsi, un partisan de l'ordre établi a tendance à croire que cet ordre est juste parce qu'il occupe en son sein une position privilégiée. Comme son intérêt réside dans le maintien d'un *statu quo*, il

rejette par principe toute critique des structures sociales et considère que les plus démunis sont responsables de leur propre situation.

Toutefois, les privilégiés n'ont pas le monopole de la croyance et le désir prend parfois des formes contre-intuitives. Par exemple, un opposant à l'ordre établi qui revendique, pour lui-même ou pour d'autres, un statut de victime peut être, lui aussi, un croyant. Certes, le tableau qu'il brosse est plus de nature à susciter la peur et/ou la colère que le désir. Pourtant, c'est une représentation de la réalité qui peut être paradoxalement avantageuse pour lui ou pour le groupe au nom duquel il s'exprime. D'abord, sur un marché de l'information qui favorise souvent un registre émotionnel, voire compassionnel, le statut de victime, quand il est reconnu publiquement, a quelque chose de valorisant – si personne n'aspire à la misère ni à la souffrance, les compétitions victimaires suggèrent que, dans les panthéons contemporains, la figure du martyr a remplacé celle du héros. Ensuite, l'existence de victimes implique l'existence de coupables, qu'il s'agisse de personnes nommément désignées comme telles ou d'une entité abstraite comme « le système » – les difficultés rencontrées trouvent de cette façon une explication simple, compréhensible, unifactorielle : la malveillance d'autrui. Enfin, la peur et la colère ne sont que les revers du désir, dans le sens où la critique d'un ordre social donné porte en creux l'envie d'un autre ordre social supposé plus favorable.

La morale est le cadre de référence qui préside à l'action. Sous-tendue par une croyance, elle ne vise pas à distinguer le *vrai* du *faux* mais le *bien* du *mal*. Rien de plus logique : l'adhésion à la croyance étant inconditionnelle (n'oublions pas

qu'il s'agit d'une certitude, d'une conviction intime), la question de la vérité ne se pose pas. Seule compte la conformité à la croyance et à ce qu'elle implique. Dans le domaine économique, par exemple, un adepte du libéralisme ne jugera jamais les options qui s'offrent à lui qu'en fonction du degré de liberté qu'elles garantissent, sans s'interroger une seconde sur la validité de ses théories – sachant qu'un adepte de l'étatisme fera exactement la même chose de son côté.

La morale est le domaine des *opinions* dictées par des *valeurs*, sachant que les premières ne se vérifient pas et que les secondes ne se justifient pas. Elles sont. Point. La lutte entre le bien et le mal inscrit la pensée dans le registre du sacré. Or, le sacré, par définition, est ce qui ne se discute pas. Dans le débat public, le défenseur d'une morale a donc tendance à préférer l'injonction au dialogue et le respect de ses icônes et de ses tabous à la recherche de la vérité. Dans ces conditions, une opposition entre deux morales, valeur contre valeur et opinion contre opinion, n'a aucune chance d'aboutir à un consensus.

La communauté est l'ensemble des individus qui partagent une même croyance et une même morale. Même si l'étymologie qui fait provenir le mot « religion » du verbe latin *religare* (« relier ») est sujette à caution, le lien social est un élément essentiel de la pensée religieuse. Croire seul est un exercice ingrat, et peu nombreux sont ceux qui s'adonnent à ce type de plaisir. Croire en groupe, en revanche, est souvent une expérience gratifiante. Que ce soit dans le cadre d'un défilé, d'une réunion publique ou d'un forum en ligne, tous les militants ont connu un jour l'ivresse de sentir leur individualité se dissoudre dans une foule unanime. Bien sûr, il arrive que le groupe soit synonyme d'intelligence collective, mais

d'une part, ses vertus ne sont pas systématiques (rien ne permet d'affirmer que, comme on l'entends parfois, « on a plus de chances d'avoir raison quand on est plusieurs ») et d'autre part, la coopération n'est féconde que lorsque les individus proviennent d'horizons sociaux, culturels et/ou politiques divers. Or, dans la chaleur fraternelle de la communauté, les croyants se renforcent mutuellement dans leur foi en mobilisant sans cesse les mêmes auteurs et les mêmes notions. Notons que le vocabulaire joue ici un rôle important : quand un militant de droite dénonce « l'assistanat » ou quand un militant de gauche dénonce « l'oppression », ils ne se contentent pas d'exprimer un point de vue, ils délivrent un mot de passe, un signe de reconnaissance qui leur permet de faire savoir à leurs semblables qu'ils sont du même côté de la barricade.

Cependant, le ressort le plus puissant de la communauté n'est pas tant ce qu'elle permet de rassembler que ce qu'elle permet d'exclure. On peut le regretter, mais rien ne soude un groupe plus efficacement que la désignation d'un ennemi commun. C'est la raison pour laquelle la plupart des religions laïques (ou religions séculières) reposent sur un clivage. L'élite et le peuple. Les prolétaires et les bourgeois. Les Français et les étrangers. Les amateurs de jazz et les amateurs de rock. Les supporters du Paris Saint-Germain et les supporters de l'Olympique de Marseille. Peu importe la toile de fond idéologique. Le principal, ici, est de diviser le monde entre un « Eux » et un « Nous » engagés dans une lutte sans merci. Cette vision binaire a été, au cours de l'histoire, à l'origine de la majorité des guerres et des massacres, mais il semblerait qu'elle soit encore largement répandue de nos jours.

COMME DISAIT VICTOR HUGO, « DANS LA VIE,
IL Y A DEUX SORTES DE GENS : CEUX QUI CITENT
VICTOR HUGO, ET
LES AUTRES » !



La pensée politique

La pensée politique, telle que nous l'entendons ici, est une démarche intellectuelle qui s'oppose à la pensée religieuse. On peut également la trouver au sein de partis ou de mouvements de différentes obédiences. Cependant, le fait de défendre un programme politique ne suffit pas à s'en prévaloir : beaucoup des mots en « -isme » qui pullulent dans le débat public cachent en réalité des dogmes de type religieux. À l'inverse, il n'est pas nécessaire de briguer un mandat, ni même d'adhérer à une organisation (front, ligue, union, rassemblement ou

confédération) pour développer une pensée politique. Le terme « politique » ne désigne pas ici les pratiques des politiciens mais, conformément à son étymologie, l'action de s'occuper des affaires de la cité (*polis*, en grec) – en adoptant une approche rationnelle, nous permettra-t-on d'ajouter. Or, les affaires de la cité, dans une démocratie, concernent en principe l'ensemble des citoyens.

La pensée politique repose sur trois axes :

- **la connaissance** ;
- **la raison** ;
- **l'individu**.

La connaissance est le résultat d'un protocole de recherche qui prend en compte l'ensemble des informations disponibles. Dans le cadre de ce protocole, il n'existe pas de certitudes, seulement des hypothèses que valident des exemples ou invalident des contre-exemples. Acquérir une connaissance nécessite d'éviter les biais cognitifs, ces pièges intellectuels qui faussent le traitement des données, et de suspendre temporairement son jugement pour être sûr de ne rejeter aucun élément *a priori*. En d'autres termes, connaître, c'est douter. Douter de ses propres préjugés, savoir penser contre soi-même quand, par exemple, les résultats d'une expérience ne sont pas conformes à ses attentes. Douter des fausses évidences, savoir penser contre les autres quand le « sens commun » ne révèle qu'une paresse de l'esprit. Douter, enfin, des vérités qui se prétendent définitives, car toute vérité est établie provisoirement, jusqu'à ce que de nouveaux éléments commandent de la réviser.

Attention : cette pratique du doute ne doit pas être confondue avec la défiance des complotistes, qui se plaisent à

contester les récits dominants, mais abandonnent tout sens critique face aux élucubrations du premier clown qui leur offre un récit alternatif. Elle s'apparente plutôt au scepticisme des scientifiques à l'égard d'affirmations qui ne reposent sur aucune preuve empirique. Au XIX^e siècle, par exemple, les inventeurs de la phrénologie ont prétendu que la forme d'un crâne humain permettait de déterminer la personnalité de son propriétaire (et que, par conséquent, un criminel avait littéralement une « tête de criminel »), mais cette théorie n'a pas résisté à l'examen des faits et elle a rapidement été reléguée au rang de pseudo-science.

La raison est la faculté de juger et d'agir qui se fonde sur la connaissance des phénomènes. Elle ne vise pas à distinguer le *bien* du *mal*, mais le *vrai* du *faux*. En effet, la vérité, aussi fragile et temporaire soit-elle, est le premier objectif vers lequel doit tendre tout individu qui se mêle des affaires publiques, car il est impossible de définir une stratégie efficace sans avoir établi au préalable un diagnostic correct. Cet appel à la raison peut sembler ennuyeux ou inadéquat à des militants dont l'engagement politique est déterminé par des *valeurs* ou des *principes*, mais il est, dans les faits, souvent plus opérant que l'appel à la morale. Prenons l'exemple de la lutte contre le racisme ou le sexisme. Délivrer une leçon de morale en expliquant à son auditoire que la discrimination d'une personne en raison de son origine ou de son sexe est quelque chose de *mal* n'est pas inutile : en jouant sur l'acceptabilité sociale des différentes opinions, on peut cantonner la parole raciste ou sexiste dans la catégorie de *ce qui ne se dit pas*. Cependant, cette approche moralisatrice présente des inconvénients. Elle peut provoquer au sein de l'auditoire une forme d'autocensure

qui interdit toute verbalisation mais laisse intactes les représentations contre lesquelles elle prétendait lutter, quand elle n'inspire pas un rejet pur et simple qui renforce lesdites représentations au lieu de les affaiblir. Dans un cas comme dans l'autre, elle se révèle contre-productive. Une approche rationnelle visant à démontrer l'ineptie des théories racistes ou sexistes ne sera peut-être pas toujours couronnée de succès, mais elle aura davantage de chances d'emporter l'adhésion de l'auditoire ou, du moins, d'ébranler ses convictions.

Dans le débat public, l'usage de la raison crée les conditions d'un véritable dialogue. Lorsque deux *opinions* s'affrontent, l'objectif de chaque orateur est de faire taire son contradicteur, d'avoir le dernier mot afin de remporter une victoire symbolique. Dans ce cas, l'échange d'arguments se limite à une joute oratoire, à un concours d'éloquence qui divertit peut-être le spectateur, mais laisse chacun sur ses positions initiales. Lorsque la confrontation des idées est guidée par une recherche collective de la vérité, en revanche, la parole nourrit la parole, chaque contribution visant à améliorer l'hypothèse en discussion jusqu'à l'établissement d'un consensus (ou d'un dissensus, lorsque les intérêts en présence sont inconciliables).

L'individu est au cœur de la pensée politique, dans le sens où, conformément au projet révolutionnaire de 1789, elle l'invite à s'émanciper de ses appartenances communautaires pour réfléchir et agir de façon autonome. Aujourd'hui, la notion d'individu a plutôt mauvaise presse, que ce soit à droite ou à gauche de l'échiquier politique. L'individualisme, devenu culturellement dominant à partir des années 1960, est accusé d'avoir détruit le lien social et d'avoir fragmenté les entités collectives (la classe, la société, la nation, etc.) en une multi-

tude de particules isolées ne se reconnaissant plus de destin commun. Il est vrai que l'émancipation individuelle a souvent été le prétexte d'une libéralisation des marchés, et que cette libéralisation s'est souvent traduite par une primauté des intérêts particuliers sur l'intérêt général. Cependant, ces dérives ne disqualifient pas l'autonomie de l'individu comme projet politique. D'une part, les mutations sociales et culturelles des dernières décennies n'ont pas eu que des effets négatifs : aucun démocrate, aussi critique soit-il à l'égard du paysage audiovisuel actuel, ne réclame un retour au monopole de l'ORTF, et aucun humaniste, aussi nostalgique soit-il des communions en tous genres, ne regrette l'époque où on se sacrifiait pour un Parti ou pour une Église. D'autre part, l'individu considéré comme une monade close sur elle-même, un petit univers qui s'est créé spontanément et se conservera tel quel en toutes circonstances, est une illusion. Dès sa naissance, l'être humain se construit en relation avec les autres, dans un processus dynamique qui fait intervenir des héritages, des expériences, les lectures, des rencontres, des amitiés, des inimitiés, etc. Son identité (son caractère, ses goûts, ses idées, etc.) ne tombe pas du ciel. Elle ne lui est pas livrée sous sa forme définitive par un ange ni par un démon. Elle se définit et se redéfinit jour après jour, au fil de ses interactions avec d'autres êtres humains. Par conséquent, la question à se poser n'est pas celle de l'*existence* du lien social, mais celle de sa *nature* – toile d'araignée qui emprisonne ou réseau de connexions librement consenties.

En somme, la promotion de l'émancipation individuelle, loin d'être une apologie de l'égoïsme, est la défense d'un modèle socio-politique fondé sur les personnes plutôt que sur les clans.

Le tableau ci-dessous résume les différences principales entre la pensée religieuse et la pensée politique.

Pensée religieuse	Pensée politique
Croyance Certitude sans preuve Confirmation de la théorie par une partie des informations	Connaissance Hypothèse soumise au doute Conception de la théorie à partir de l'ensemble des informations
Morale Dichotomie entre bien et mal Opinions et valeurs indiscutables	Raison Dichotomie entre vrai et faux Recherche collective de la vérité
Communauté Appartenance communautaire Opposition entre « Eux » et « Nous »	Individu Émancipation individuelle Connexions entre sujets autonomes

Précisons que ces différences sont d'ordre épistémologique, c'est-à-dire qu'elles portent sur la façon dont sont construites les idées et les représentations. Elles ne permettent pas de déterminer qui a tort et qui a raison (après tout, il peut arriver qu'un raisonnement faux conduise à un résultat juste), mais seulement d'identifier le type de protocole qui a été utilisé. La pensée religieuse et la pensée politique peuvent ainsi coexister au sein d'un même courant idéologique. Prenons l'exemple de l'écologisme. Une personne qui croit que ce qui est *naturel* est par principe *vertueux*, qui recherche la pureté et l'authenticité dans ce que l'humanité n'a pas corrompu et qui fréquente des salons réunissant des amateurs de pratiques ésotériques adopte plutôt une pensée religieuse. En revanche, une personne qui sait que le réchauffement climatique, le déclin de la biodiversité ou la surexploitation des ressources naturelles font l'objet d'un consensus scientifique, qui anticipe l'impact à long terme de ces phénomènes sur l'environnement

et qui modifie en conséquence ses modes de production et de consommation adopte plutôt une pensée politique. Ces différences d'approche ne les empêcheront pas, à l'occasion, de signer la même pétition ou de choisir le même bulletin de vote.

Cette série de définitions offre un premier cadre théorique à une réflexion sur les compétences démocratiques. Toutefois, l'élaboration d'une pensée, quelle qu'elle soit, n'est pas une opération mentale qu'on effectue « hors sol », comme on cultive une plante dans le confinement d'un laboratoire. Elle dépend toujours d'un marché.

Le marché

Les sociologues définissent un *marché* comme un espace symbolique où les interactions entre les individus sont déterminées par un système de valeurs collectivement établi. De ce point de vue, toute relation sociale s'inscrit dans un marché. Cette notion ne se limite pas au domaine économique (on la retrouve fréquemment dans le cadre d'échanges qui n'ont aucun caractère « marchand » au sens étroit du terme), mais elle obéit aux mêmes règles. Sur le marché culturel, par exemple, certains *produits* sont socialement plus valorisés que d'autres, dans le sens où ils confèrent un plus grand prestige aux individus qui en font usage : selon le contexte, Beethoven peut être plus *compétitif* que les Rolling Stones – ou inversement. De la même façon, sur le marché idéologique, certaines causes sont plus compétitives que d'autres parce qu'elles dotent celui qui les défend d'un crédit moral ou intellectuel plus important dans un environnement donné. Dans tous les cas, la compétitivité induit une hiérarchie entre plusieurs

produits concurrents (quand il n'existe aucune possibilité de choix, par exemple dans une hypothétique dictature où la seule musique disponible serait celle de Beethoven, on parle de *monopole*).

Pour éviter tout malentendu, trois remarques s'imposent. D'abord, l'utilisation de termes comme « marché » ou « produit » ne témoigne pas forcément d'une adhésion à une forme de libéralisme qui subordonnerait toutes les activités à l'économie. Ainsi, le sociologue Pierre Bourdieu, pour ne citer que lui, en fait usage pour mettre en lumière de façon critique des rapports de pouvoir entre individus et groupes sociaux. Ensuite, la prise en compte du marché n'est pas nécessairement un signe de cynisme ou d'hypocrisie. La plupart du temps, c'est d'abord à ses propres yeux que l'individu cherche à se mettre en valeur. L'amateur de Beethoven éprouve sans doute une émotion sincère à l'écoute de la *Symphonie pastorale*. Cependant, au plaisir esthétique se mêle probablement chez lui la satisfaction de faire partie de la grande confrérie des mélomanes. Qui n'a jamais arboré ses goûts ou ses opinions comme s'il s'agissait d'une médaille ? Chacun sa légion d'honneur... Enfin, comme dans le domaine économique, il n'existe aucune corrélation entre la compétitivité et la qualité d'un produit. Beethoven est sans doute un compositeur de talent, et les causes qui font recette sont souvent justes. Toutefois, l'audience des émissions de télé-réalité ou les 43,9% du Parti national-socialiste aux élections législatives de 1933 en Allemagne rappellent que le marché peut aussi favoriser le pire. En somme, la compétitivité d'un produit n'est pas en soi un critère de jugement. Il ne s'agit pas d'une valeur absolue, mais d'une valeur relative.

La notion de marché est importante pour comprendre le fonctionnement de la démocratie, car elle éclaire les mécanismes qui président à la construction des idées et des représentations. Cependant, sa mise en application nécessite un rappel historique.

La diffusion de l'information

Les citoyens se positionnent dans le débat public en fonction des informations dont ils disposent. Comme nous le verrons par la suite, le fait de s'informer n'est que la première étape de l'élaboration d'une pensée, mais elle n'en est pas moins fondamentale. Or, si certaines valeurs démocratiques s'ancrent dans l'héritage du siècle des Lumières, la structure du marché de l'information, elle, a profondément changé depuis les débuts de la presse. Un bref rappel de l'histoire des médias en France permet de mieux appréhender la dynamique dans laquelle nous nous trouvons aujourd'hui.

1^{er} temps : l'avènement de la presse de masse.

La Gazette, premier hebdomadaire français, est créée en 1631 par Théophraste Renaudot. Consacrée au « bruit qui court sur les choses advenues », elle est fondée à l'initiative du Cardinal de Richelieu pour relayer la parole du pouvoir et bénéficie d'un monopole de l'information politique. Son lectorat se limite à quelques milliers de personnes.

À la fin du XIX^e siècle, il existe en France plus de 600 quotidiens de toutes tendances politiques dont certains, comme *Le Petit Journal*, tirent à plus d'un million d'exemplaires. Cet essor de la presse s'explique par des facteurs de plusieurs natures.

- **Des facteurs politiques** : la liberté d'expression n'évolue pas de façon linéaire et connaît des avancées et des reculs au gré des changements de régime, mais globalement, la critique de l'absolutisme et les différents épisodes révolutionnaires entraînent un développement du pluralisme.
- **Des facteurs technologiques** : les progrès de l'imprimerie (en particulier l'invention de la rotative) et l'amélioration des voies de transport (qui favorise la diffusion des journaux sur l'ensemble du territoire) se traduisent par un passage d'une production artisanale à une production industrielle.
- **Des facteurs économiques** : la baisse des tarifs postaux et la hausse des tirages, qui permet des économies d'échelle, suscite un intérêt commercial et entraîne l'apparition des premières publicités, avant que l'essor du capitalisme dans le courant du XIX^e siècle dote la presse d'importants enjeux financiers.
- **Des facteurs culturels** : l'augmentation du taux d'alphabétisation, le désenclavement de nombreux territoires et la diversification des titres (presse d'opinion, presse satirique, presse de boulevard, etc.) se conjuguent pour provoquer un accroissement du volume du lectorat.

Il est à noter que ces différents facteurs sont, pour une large part, interdépendants. Par exemple, les progrès de l'imprimerie contribuent à l'augmentation du nombre de lecteurs, qui lui-même renforce mécaniquement les enjeux politiques et économiques du secteur.

2^e temps : la concurrence de la radio et de la télévision.

Kit démocratique à usage quotidien

Au cours du XX^e siècle, la presse écrite doit faire face à la concurrence de nouveaux supports : d'abord, la radio, qui se développe dans l'entre-deux-guerres, puis la télévision, qui devient un média de masse pendant les « Trente Glorieuses ». Depuis 1945, l'État dispose d'un monopole sur l'audiovisuel qui vise à garantir la qualité des programmes dans un contexte de reconstruction démocratique, mais aussi à instaurer une relation directe entre le pouvoir et l'opinion – en particulier sous la V^e République. Pendant le mouvement de Mai 68, l'ORTF (Office de radiodiffusion-télévision française) est ainsi accusé d'être « la voix de son maître », en l'occurrence le Général de Gaulle.

Ce monopole prend fin dans les années 1980, qui voient l'apparition de stations de radio et de chaînes de télévision privées. L'ouverture des ondes à la libre concurrence répond à une demande sociale de pluralisme, mais elle se traduit rapidement par une offre médiatique déterminée avant tout par des objectifs commerciaux. Par ailleurs, si la menace d'une censure d'État s'éloigne, le phénomène de concentration des médias au sein de grands groupes industriels constitue un nouveau péril pour la liberté d'informer.

Dans les domaines de la presse, de la radio et de la télévision, les médias se trouvent désormais dans une situation d'hyper-concurrence qui influence leur contenu éditorial. Ils doivent à tout prix séduire le public pour attirer les annonceurs, parfois dans un but de maximisation des profits, mais aussi, souvent, parce que c'est la condition de leur survie économique. On assiste alors à l'essor du vedettariat, de la politique spectacle, de la quête du scoop, du recours au fait divers et au « sujet de société », etc. Aucune rédaction

n'échappe à cet impératif de séduction : même les journaux les plus sérieux doivent privilégier les titres courts et les maquettes attractives, et même les stations/chaînes publiques doivent se concentrer sur l'actualité immédiate, sous peine de perdre une partie de leur audience.

3^e temps : l'apparition des nouvelles technologies de l'information.

Le développement d'Internet, à partir des années 1990, amplifie et accélère les phénomènes observés au cours des deux périodes précédentes. Cette fois, les innovations technologiques sont la création d'un réseau mondial ainsi que le développement d'ordinateurs et de téléphones le rendant accessible au grand public ; les changements économiques qu'elles provoquent sont la baisse considérable des coûts de production et de diffusion ainsi que l'apparition d'un nouveau marché publicitaire ; les évolutions culturelles et politiques qu'elles accompagnent sont l'individualisation des pratiques de consommation ainsi que la segmentation du corps social en une multitude de communautés de goûts et d'opinions.

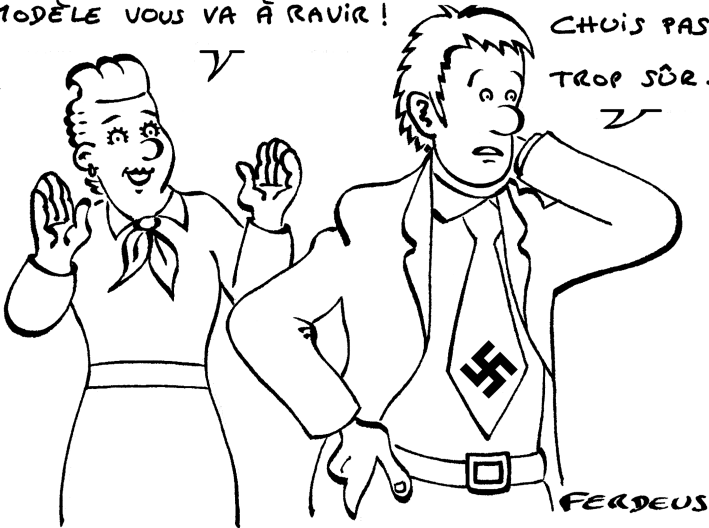
Les médias traditionnels, au XXI^e siècle, se doivent d'exister en version numérique, et coexistent sur Internet avec des *pure players* (titres uniquement disponibles en ligne), des blogs d'actualités, des réseaux sociaux, des sites de partage de vidéos, etc. À présent, chaque citoyen peut, pour une somme modique, accéder à des millions de sources, mais aussi, ce qui est une nouveauté, fabriquer lui-même de l'information. Cet état de fait brouille la frontière entre la parole médiatique et la parole non-médiatique. En effet, comment le monopole des journalistes pourrait-il se maintenir dans un système où chacun a la possibilité de s'exprimer sans filtre ?

De la même façon que l'émergence des radios privées a été perçue dans un premier temps comme une garantie de pluralisme (jusqu'à ce que les stations commerciales inondent la bande FM au détriment des stations associatives), Internet est souvent considéré, aujourd'hui, comme l'espace privilégié d'une démocratie directe où chacun pourrait participer librement au débat public sans risquer de voir ses idées trahies par un intermédiaire – qu'il soit élu ou journaliste. Cependant, cette apparente *démocratisation* de la parole, dans les faits, représente surtout une *libéralisation* du marché de l'information (ce que détaille notamment, dans ses travaux, le sociologue Gérard Bronner). Bien sûr, M. ou M^{me} Tout-le-monde peut publier sans entrave ses analyses et ses commentaires. Bien sûr, tout lecteur est désormais un éditorialiste en puissance. Toutefois, si les nouvelles technologies de l'information modifient les hiérarchies, il serait naïf de croire qu'elles les abolissent. En effet, tandis que le nombre d'articles et de vidéos en accès libre a explosé, le temps disponible pour s'informer et pour réfléchir n'a augmenté, dans le meilleur des cas, que de quelques heures par semaine. Il résulte de ce déséquilibre entre l'offre et la demande une lutte pour l'attention où tous les contenus n'ont pas les mêmes chances. Sur le marché de l'information comme sur le marché des idées et des représentations qu'il structure, la primauté revient désormais aux produits les plus compétitifs.

VENDEURS D'IDÉES À LA SAUVETTE:
NE VOUS FAITES PAS AVOIR !

JE VOUS ASSURE QUE CE
MODÈLE VOUS VA À RAVIR !

CHUIS PAS
TROP SÛR...



La résistance intellectuelle

Ces éléments de réflexion conduisent à poser la problématique suivante : quelles positions occupent la pensée religieuse et la pensée politique sur le marché des idées et des représentations, dans un contexte où la diffusion des informations est de moins en moins régulée ?

A priori, la pensée religieuse est plus compétitive que la pensée politique. Comme l'ont montré dans leurs travaux les psychologues Amos Tversky et Daniel Kahneman, l'esprit humain a naturellement tendance à choisir les options les moins coûteuses en temps et en énergie. Cette stratégie se révèle efficace dans de nombreuses situations de la vie quotidienne, où le recours à l'intuition et au bon sens permet d'agir ou de réagir de façon adéquate. Néanmoins, elle rend l'esprit vulnérable aux biais cognitifs et argumentatifs qui peuvent faire paraître vraies, voire évidentes, des assertions parfaitement fausses. D'un point de vue intellectuel, la certitude qu'offre la croyance est beaucoup plus confortable que l'incertitude qu'offre la connaissance. D'un point de vue social, l'appartenance à une communauté est beaucoup plus valorisante que l'hérésie ou la dissidence. En somme, la pensée politique exige plus d'efforts que la pensée religieuse. Or, sur un marché des idées et des représentations où n'importe qui peut publier n'importe quoi, la facilité est synonyme de compétitivité. On ne s'étonnera donc pas qu'un article complotiste, sur Internet, puisse attirer plus de lecteurs qu'un article scientifique traitant du même sujet, ou qu'un slogan populiste, au cours d'une campagne électorale, puisse mobiliser plus d'électeurs qu'un discours plus long et plus complexe.

Le caractère relativement coûteux de la pensée politique la condamne-t-elle pour autant à être toujours minoritaire ? Ce n'est pas certain. Daniel Kahneman a également mis en lumière la coexistence, dans l'esprit de chaque individu, de deux modes de raisonnement.

- **Le système 1**, qui repose sur l'intuition et permet un traitement rapide des données.

- **Le système 2**, qui repose sur l'analyse et implique un traitement plus lent des données, mais permet la résolution de problèmes que le système 1 n'a pas été capable de prendre en charge.

Pour exprimer les choses plus simplement : selon cette théorie, l'esprit humain est la plupart du temps en « pilotage automatique », mais il a la capacité de passer en « pilotage manuel » quand il est confronté à des questions complexes face auxquelles le bon sens ne suffit pas. Ainsi, l'individu a peut-être tendance, en temps normal, à s'en remettre à des intuitions sous-tendues par des stéréotypes mais par chance, en présence de contre-exemples ou de contre-arguments, il lui est possible de passer à un mode de raisonnement plus analytique qui pourra le conduire, si nécessaire, à réviser son jugement. Ce passage d'un système à l'autre est, dans tous les sens du terme, un acte de résistance.

Attention : il ne s'agit pas ici d'opposer une *bonne* et une *mauvaise* façon de raisonner. La plupart d'entre nous utilisent le système 1 la majeure partie du temps, et cela ne fait pas nécessairement de nous des imbéciles. Au contraire. Une personne qui admet que son facteur est vraiment ce qu'il prétend être, sans le soupçonner d'être, par exemple, un agent des services secrets russes, n'est pas particulièrement crédule. Elle fait juste preuve de la confiance élémentaire sans laquelle toute vie en société serait impossible. À l'inverse, une personne qui, face à un serpent venimeux, prend peur et s'enfuit en courant n'est pas particulièrement craintive. Elle estime juste qu'il serait trop risqué de rester pour savoir si les préventions à l'égard des serpents venimeux relèvent ou non de préjugés. On peut imaginer que l'*Homo Sapiens* fait d'abord appel aux

raisonnements les plus rapides parce que, depuis l'Âge de pierre, cette stratégie lui a sauvé la vie à d'innombrables reprises. En revanche, lorsqu'il doit prendre position sur des sujets comme la taxation du capital, la politique énergétique ou l'accueil des migrants, le *fast-thinking* montre ses limites. Dans une démocratie, un recours régulier au système 2 est donc indispensable. Rendons-lui justice : grâce à lui, la prééminence des idées reçues n'est pas une fatalité.

Par conséquent, l'espoir est permis : sur le marché des idées et des représentations, la pensée religieuse est plus compétitive que la pensée politique *tant que les individus raisonnent de façon rapide et intuitive*. Or, quels que soient leur origine sociale et leur environnement culturel, ils ont les ressources intellectuelles nécessaires pour entrer en résistance contre eux-mêmes et mobiliser, face à des problèmes complexes, les outils de l'analyse. La hiérarchie des valeurs qui détermine le marché s'en trouve bouleversée, car ce qui semblait de prime abord plus confortable ou plus valorisant se révèle finalement inefficace. Une pensée peu coûteuse a beau susciter l'intérêt ou frapper l'imaginaire, si elle conduit régulièrement à l'erreur, elle est aussi compétitive qu'un ordinateur à bon marché qui tomberait en panne un jour sur deux.

En résumé, dans un contexte où l'individu est bombardé chaque jour par des milliers de messages, la résistance intellectuelle consiste à fonder l'évaluation des idées sur leur performance plutôt que sur leur coût, de façon à rendre la pensée politique plus compétitive que la pensée religieuse. Le schéma suivant montre les deux façons de structurer le marché des idées et des représentations :

Mode de raisonnement	Outil d'évaluation	Structuration du marché
Système 1	Intuition	Pensée religieuse plus compétitive (car moins coûteuse) que la pensée politique
Système 2	Analyse	Pensée politique plus compétitive (car plus performante) que la pensée politique

Conclusion

Au début de ce préambule, nous avons indiqué que les compétences démocratiques avaient pour objectif d'éviter à la démocratie de se mettre elle-même en danger. Une analyse détaillée des processus qui, au cours de l'histoire, ont favorisé l'émergence de régimes autoritaires dépasserait le cadre de cet ouvrage. Néanmoins, il est établi que des phénomènes relevant d'une pensée religieuse, comme l'adhésion sans condition à une vision du monde ou la haine d'un ennemi chimérique, en constituent des invariants. On peut donc avancer que les compétences démocratiques sont celles qui permettent de développer une pensée politique.

Dans l'enceinte d'un parlement, sur un plateau de télévision, au comptoir d'un café, dans une salle de classe ou au sein d'un réseau social, le marché des idées et des représentations doit donc être régulé de façon à faire primer la connaissance sur la croyance, la raison sur la morale et l'émancipation individuelle sur l'appartenance communautaire.

Le *Kit démocratique* propose, à cette fin, des outils simples et des méthodes concrètes que chaque citoyen et chaque citoyenne peut utiliser dans sa vie quotidienne. Bonne lecture !

LA SOURCE

I. Identifier

I.a. Les métadonnées

Le premier réflexe, face à une information, doit être de se demander qui l'a produite. Sur Internet, où les multiples partages et le recours à l'anonymat brouillent souvent les pistes, identifier l'émetteur d'un message n'est pas toujours facile, et il convient de veiller à ce que ces pratiques ne nous habituent pas, à long terme, à attribuer les informations qui circulent à un « on » dont l'identité serait en quelque sorte secondaire.

Cela dit, la question « Qui parle ? » n'est que la première d'une série destinée à collecter ce qu'on appelle, dans le domaine de l'informatique, des *métadonnées*. Dans un fichier texte, par exemple, les métadonnées ne figurent pas dans le corps du document, mais elles indiquent son auteur, sa date de création, etc. Chercher à connaître les métadonnées d'une information ne vise pas à la valider ou à l'invalidier *a priori*, mais à connaître les conditions de sa production. Le nom de l'auteur est important, mais il appelle des précisions.

- Est-il le producteur de l'information (source primaire) ou le relais d'une information produite par un tiers (source secondaire) ?
- A-t-il un intérêt à défendre dans le domaine dont il est question ?
- Si oui, quelle incidence a son parti-pris sur sa façon d'aborder le sujet ?

Dans le cas d'un article sur la consommation de viande, par exemple, il est utile de savoir si l'auteur est un militant antispéciste ou le porte-parole d'un syndicat de bouchers-charcutiers. Dans un cas comme dans l'autre, des filtres de correction sont nécessaires, car le discours tenu risque d'être partial, mais ce ne sont évidemment pas les mêmes.

Selon la nature de l'information, il est possible d'affiner encore les métadonnées à l'aide de questions complémentaires.

S'il s'agit d'un *fait*, il est important d'avoir à l'esprit que l'auteur en livre nécessairement une représentation. Les faits bruts, objectifs, n'existent pas, car leur énonciation traduit toujours un point de vue. Même quand l'auteur s'abstient de tout commentaire et de toute interprétation, son choix de délivrer telle information plutôt que telle autre n'est pas neutre. Les questions à se poser sont alors : pourquoi a-t-il sélectionné ce fait en particulier parmi d'autres faits relatifs au même sujet ? Quels mots a-t-il employés pour le décrire ? Quels chiffres a-t-il cités ? Aurait-il pu choisir d'autres mots et d'autres chiffres ?

S'il s'agit d'une *opinion*, par définition subjective, il est important de savoir de quel côté se situe l'auteur, mais ce n'est pas toujours suffisant. On a souvent tendance à considérer qu'une personne qui défend une idée y adhère sans réserve et depuis toujours. D'ailleurs, lorsqu'on dit de quelqu'un qu'il *est* de droite ou de gauche, l'utilisation du verbe *être* suggère que l'orientation politique a un caractère essentiel, qu'elle est inscrite dans l'ADN comme la couleur des yeux ou celle des cheveux. Or, à l'échelle individuelle comme à l'échelle collective, la formation d'une opinion est un processus complexe et dynamique. Si, par exemple, votre voisin de palier

tient des propos xénophobes, il peut être judicieux de vous poser des questions telles que : depuis quand défend-il cette idée ? Son adhésion a-t-elle été soudaine ou progressive ? Quel est le degré actuel de cette adhésion ? S'agit-il d'un vague préjugé ou d'une conviction profonde ? Bien sûr, il n'est pas toujours possible de mener une enquête approfondie sur l'auteur d'une information. Néanmoins, le rapport qu'il entretient avec les idées qu'il défend est une métadonnée importante, au même titre que son nom, sa position sociale, ses intérêts économiques, etc.

Exercice

Suite à une recrudescence des collisions entre piétons sur les trottoirs de France, le gouvernement a pris la décision de limiter la vitesse autorisée de la marche à pied à 4 km/h. Cette mesure a provoqué des manifestations de piétons en colère exigeant son retrait. À la suite de l'une d'entre elles, une agence de presse publique la dépêche suivante :

« Une manifestation de piétons a rassemblé dans toute la France entre 350 000 personnes (selon le Ministère de l'Intérieur) et 500 000 personnes (selon les organisateurs). Quelques incidents ont émaillé le défilé parisien, au cours duquel plusieurs vitrines ont été brisées. La précédente manifestation, une semaine plus tôt, avait rassemblé entre 400 000 et 650 000 personnes. »

Imaginez les titres que trois journaux pourront publier en première page à partir de cette dépêche.

- Le premier, *Le Pays*, est favorable à la politique du gouvernement.
- Le deuxième, *Le Petit Fantassin*, soutient les revendications des piétons.
- Le troisième, *Vous êtes ici*, défend en toutes circonstances l'ordre et la sécurité.

Corrigé

De nombreuses propositions sont possibles, mais on peut supposer que *Le Pays* cherchera à minimiser l'ampleur du mouvement (« Manifestations de piétons : la mobilisation en baisse ») et que *Le Petit Fantassin*, au contraire, cherchera à la souligner (« Des centaines de milliers de piétons dans la rue »), tandis que *Vous êtes ici* insistera sur les troubles à l'ordre public (« Vandalisme dans les rues de Paris »). Il est important de noter que toutes ces informations sont exactes. Elles n'en offrent pas moins des lectures très différentes de l'événement.



ZOOM SUR LES MÉDIAS

Le mot « médias » peut désigner deux choses :

- les instruments de communication (les journaux, la radio, la télévision, etc. – on se concentrera ici sur ceux qui prennent en charge la représentation de l'actualité) ;
- les acteurs sociaux de la production et de la diffusion de contenus (groupes de presse, sociétés audiovisuelles, etc.).

Ces deux acceptions sont liées car, comme indiqué dans le préambule de cet ouvrage, les modalités techniques et économiques de la production de l'information sont interdépendantes.

Malgré la concurrence des réseaux sociaux qui mettent en question leur monopole, les médias, qu'ils soient traditionnels ou liés aux nouvelles technologies, restent les premiers vecteurs de la diffusion des idées et des représentations. Dans un régime démocratique, ils ont par conséquent une importance capitale. C'est la raison pour laquelle chaque partie de cet ouvrage sera accompagnée d'un « Zoom sur les médias » détaillant ce qu'impliquent les questions abordées précédemment dans le domaine du journalisme.

Les métadonnées constituent une entrée en matière intéressante car, sous ce nom ou sous un autre, elles concentrent les critiques des contempteurs des médias. En effet, si la défiance à l'égard des journalistes augmente au fil des années au sein de la population, c'est d'abord en raison de leur subordination réelle ou supposée au pouvoir politique et économique. De fait, deux éléments peuvent orienter, voire biaiser, la façon dont l'information est produite :

- la position politique de l'auteur ou de la rédaction (ce qu'on appelle la ligne éditoriale), qui peut être affichée, dans le cas de la presse d'opinion, ou rester cryptique ;
- l'intérêt du propriétaire du titre, de la station ou de la chaîne, ou les intérêts de ses annonceurs.

Dans un contexte de concentration des médias au sein d'un petit nombre de groupes industriels, il est légitime de se demander qui, de l'État, d'une entreprise d'armement ou d'une société de travaux publics, a le contrôle économique de la production de l'information, et si cette tutelle a une influence sur la teneur des contenus. Le danger est que les médias, plutôt que de proposer un reflet aussi objectif que possible de la réalité, favorisent

directement ou indirectement une offre politique conforme aux intérêts de leurs propriétaires. L'attachement au pluralisme démocratique commande donc d'être vigilant.

Cependant, le procès de médias traditionnels qui ne seraient que les organes de propagande d'un pouvoir tentaculaire appelle plusieurs objections.

Premièrement, la censure ou l'autocensure provoquée par la dépendance économique doit être prouvée. S'il est avéré que le propriétaire d'un titre a fait pression sur sa rédaction dans le but de privilégier un certain type d'information, le signal d'alarme doit être tiré. Si, en revanche, l'affirmation selon laquelle il existe une conspiration des élites ne repose que sur une vague impression, ou sur des sophismes du type « à qui profite le crime ? » (on nomme *sophisme* un raisonnement qui paraît valide mais conduit à un résultat erroné), il ne s'agit que d'une théorie complotiste.

Deuxièmement, la critique des médias traditionnels va souvent de pair avec la promotion de médias ou de journalistes « indépendants », la plupart du temps actifs sur Internet, dont l'absence de tutelle économique garantirait la fiabilité. Or, la notion d'indépendance mérite ici être interrogée. Si le média ne bénéficie pas d'un capital extérieur, comment finance-t-il ses activités ? Par des recettes publicitaires ? Dans ce cas, il dépend de ses annonceurs, ce qui ravale sa liberté d'expression au rang de celle des journaux gratuits. Par des abonnements payants ? Dans ce cas, il doit attirer et fidéliser un nombre important de lecteurs, au risque de céder à la tentation du sensationnalisme. Il peut également renoncer à toute forme de financement et reposer entièrement sur le bénévolat, mais l'absence de moyens peut être aussi préjudiciable à la qualité du travail d'un journaliste que le droit de regard d'un propriétaire. À moins d'être soi-même millionnaire, on n'est donc indépendant que dans la mesure où on choisit les modalités de sa dépendance.

En somme, les métadonnées permettent de contextualiser les données, et il est important de les considérer de façon critique – sans pour autant tomber dans une défiance systématique à l’égard de tel ou tel média.

I.b. L’émetteur et le message

Dans une démocratie, le débat public repose sur l’acceptation du conflit entre des offres politiques contradictoires. La confrontation des propositions peut conduire soit à un consensus (quand une des parties parvient à convaincre l’autre, ou quand un compromis – qui n’est pas nécessairement une compromission – peut être trouvé), soit à un dissensus (quand les différences d’approche sont irréductibles), mais dans un cas comme dans l’autre, il est essentiel qu’elle puisse avoir lieu. Or, il arrive fréquemment que le jugement porte sur *l’émetteur* plutôt que sur *le message*, ce qui ne permet pas au conflit démocratique de s’exprimer. La question « Qui parle ? » est importante, mais elle ne dispense pas d’écouter ce qui est dit.

Lorsqu’on participe à un débat en se donnant pour unique objectif de réduire au silence son contradicteur, sans chercher à comprendre son point de vue, on se prive d’un apport qui pourrait enrichir ou féconder ses propres idées. C’est la raison pour laquelle il est préférable d’adopter un *principe de rationalité* en considérant son interlocuteur, *a priori*, comme un être doué de raison et d’intelligence et en cherchant à identifier la logique qui sous-tend son discours.

En règle générale, plus une idée est éloignée de son propre cadre de référence, plus il est tentant de la rejeter dans le champ de la bêtise, de la méchanceté, voire de la folie. C’est

ainsi qu'un fervent partisan de la construction européenne aura tendance à qualifier de populiste toute personne qui critique les institutions de l'Union, sans même examiner la validité de ses arguments. À l'inverse, un détracteur de la construction européenne aura tendance à qualifier de naïve ou de (néo-)libérale toute personne qui défend ces mêmes institutions. Toute discussion sera impossible, chaque interlocuteur considérant son vis-à-vis comme un adversaire, voire comme un ennemi, dont on ne peut attendre aucune parole sensée. Le principe de rationalité invite au contraire à suspendre temporairement son jugement pour *écouter* les arguments de son contradicteur plutôt que de les discréditer automatiquement.

Ce principe évite de travestir ou de caricaturer les propositions avec lesquelles on est en désaccord en présupposant que la personne qui les formule est irrationnelle et va nécessairement suivre une pente funeste – l'idée A conduisant de façon mécanique à l'idée B. Par exemple, affirmer que la défense du mariage homosexuel ouvrirait la voie à la promotion de la zoophilie, ou que la légalisation de l'euthanasie équivaldrait à une banalisation de l'homicide, vise à disqualifier la position de son contradicteur en lui prêtant des implications inacceptables. Ce sophisme, connu sous le nom de *l'épouvantail*, est intellectuellement malhonnête, car il fait porter le jugement sur d'autres idées que celles qui ont été réellement formulées.

Cependant, dans certains cas, se pose la question des limites du principe de rationalité : jusqu'où peut-on suspendre son jugement ? Peut-on considérer comme un être doué de raison et d'intelligence quelqu'un qui, par exemple, fait l'apologie du terrorisme ? Ce débat, souvent brouillé par une approche émotionnelle ou moralisatrice, n'est pas forcément pertinent, de

notre point de vue. À l'exception de cas relevant de la psychiatrie, toute personne qui exprime une idée, aussi scandaleuse soit-elle, obéit à une logique qu'il est nécessaire de comprendre – ne serait-ce que pour la combattre en contestant sa validité. Traiter un individu de monstre n'a jamais permis de faire reculer l'idéologie dont il se réclame. Une fois admis que *comprendre* la logique d'un extrémiste signifie *connaître les mécanismes de sa pensée* et non *faire preuve de compréhension à son égard* et que *s'interroger sur les raisons* qui le poussent à agir n'équivaut pas à *admettre qu'il a raison*, le principe de rationalité peut s'appliquer à lui sans problème. Refuser d'écouter une personne sous prétexte qu'on ne veut pas s'en rendre complice témoigne d'une étrange conception du débat.

L'étude des relations entre l'émetteur et le message invite à se prémunir contre deux types de sophismes : l'attaque personnelle et l'argument d'autorité.

- **L'attaque personnelle**, comme son nom l'indique, vise la personne pour ce qu'elle est ou pour ce qu'elle a dit ou fait par le passé plutôt que l'idée qu'elle exprime dans le cadre de la discussion. C'est l'argument classique du député de droite qui reproche au député de gauche (ou inversement) son étiquette partisane au lieu de tenter de démontrer qu'il a tort. Il est d'ailleurs surprenant de constater que la phrase « c'est une personnalité de gauche/de droite » suffit souvent à dénier toute crédibilité à un opposant avant que le moindre argument ait été énoncé, et sans que les catégories « de gauche » et « de droite » aient été définies au préalable. Certains auteurs, comme Arthur Schopenhauer, opèrent

une distinction entre l'attaque *ad personam*, qui concerne l'identité de la personne, par exemple son âge, son sexe, ou son appartenance sociale/ethnique (« Pourquoi sommes-nous obligés d'écouter les radotages de cette vieille baderne ? »), et l'attaque *ad hominem*, qui concerne les paroles et les actes de la personne à une autre époque ou dans un autre domaine (« Vous teniez un autre discours à 20 ans, quand vous étiez un militant anarchiste ! »). Cependant, ces deux types d'attaques obéissent à des logiques très similaires. On peut aussi mentionner dans cette catégorie la stratégie qui consiste à discréditer une idée ou une pratique en l'associant à une personne infréquentable : les adversaires de la protection des animaux ou de la lutte contre le tabagisme pourront ainsi être tentés de rappeler qu'Adolf Hitler était acquis à ces causes. Aucun lien direct avec les crimes du national-socialisme ne peut être établi, mais une simple évocation de la figure du *Führer* suffit à rendre l'objet de l'attaque suspect (à ce propos, la loi de Godwin établit que, sur Internet, une discussion qui se prolonge a de fortes probabilités de faire référence, tôt ou tard, à Adolf Hitler et/ou au III^e Reich).

- **L'argument d'autorité**, lui, a pour objectif de faire valider une idée sans examen en laissant entendre que la personne qui l'exprime ne peut pas se tromper. C'est l'exact inverse de l'attaque personnelle. Attention : comme indiqué dans la partie consacrée aux méta-données, l'identité et le statut de la personne qui parle ont de l'importance, ne serait-ce qu'en raison de ses

compétences dans le domaine dont il est question ou, au contraire, d'une altération manifeste de son jugement. Sur le thème du réchauffement climatique, par exemple, on serait avisé d'écouter l'avis d'un climatologue plutôt que celui d'un pilier de bistrot à l'heure de l'apéritif. Cependant, la légitimité du climatologue, ici, ne provient pas de son titre de professeur, de ses tempes grises ni de sa blouse blanche (ce qui constituerait un argument d'autorité caractérisé), mais du fait qu'il peut étayer ses affirmations par les résultats d'études scientifiques menées suivant des protocoles valables. Dénoncer l'argument d'autorité ne revient donc en aucun cas à défendre un relativisme absolu qui voudrait que chacun puisse élaborer dans son coin la vérité qui lui convient. Seulement à rappeler que nul, fût-il roi ou pape, n'est infaillible.

Il existe plusieurs cas de figure où l'argument d'autorité peut se révéler particulièrement trompeur. D'abord, dans des domaines où les phénomènes sont le plus souvent imprédictibles : si un brillant économiste défend une méthode pour sortir du chômage de masse, il est probable qu'un autre économiste, tout aussi brillant, va aussitôt défendre une méthode contradictoire (c'est d'ailleurs ce qui fait la limite de la *technocratie*, ce mode de gouvernance qui fait primer le savoir-faire comme s'il était au-delà de toute considération politique, comme s'il avait, en quelque sorte, un caractère scientifique, alors qu'il est souvent sous-tendu par une posture idéologique). Ensuite, quand la figure d'autorité se prononce sur un sujet qui ne fait pas partie de son domaine de compétence : Albert Einstein est sans doute un physicien de génie, mais son

opinion sur le jazz ou sur le cyclisme n'a pas plus de poids que celle de n'importe qui d'autre. Enfin, quand la figure d'autorité a des intérêts personnels qui peuvent influencer son discours (ou quand sa position dans le temps et l'espace ne lui permet pas de connaître toutes les données du problème) : si une actrice célèbre vante dans une publicité les vertus d'une marque de shampoing, c'est uniquement parce qu'elle a été rémunérée pour le faire.

L'argument d'autorité connaît différentes variantes qu'il est aussi important de mentionner. *L'appel à la popularité* fonctionne selon le même principe, mais l'autorité, cette fois, a un caractère quantitatif et non qualitatif. En d'autres termes, l'évaluation de l'idée ne dépend pas du statut social de la personne qui l'exprime, mais du nombre de personnes qui la défendent. Ce type d'argument, très présent dans le discours publicitaire, peut prendre la forme de slogans tels que « 10 millions d'utilisateurs ne peuvent pas se tromper » ou « Faites confiance au n° 1 du secteur en France », mais il peut avoir de nombreux autres champs d'application. Ainsi, sur Internet, la plupart des moteurs de recherche proposent une hiérarchie des résultats qui prend en compte la fréquentation des différents sites : si on effectue une recherche sur le thème de la vaccination, par exemple, le site qui apparaît en premier est celui qui a été consulté auparavant par le plus grand nombre d'internautes – pas nécessairement celui qui fournit les informations les plus fiables. De même, sur les réseaux sociaux, le nombre de « likes » ou de « followers » est devenu le premier critère d'évaluation des contenus. Or, contrairement à ce qu'implique l'appel à la popularité, une foule peut se tromper – ou être trompée.

L'appel à la tradition, lui, repose sur l'idée que l'ancienneté est une garantie de qualité. Ce type d'argument est également très présent dans le discours publicitaire. Des mentions telles que « Depuis 1888 » ou « Bénéficiez de 50 ans d'expérience » relèvent d'un darwinisme commercial qui pourrait être résumé par la maxime : « On ne peut pas avoir eu tort pendant si longtemps ». Or, dans le domaine scientifique comme dans le domaine politique, ce sophisme n'a cessé d'être démenti au cours de l'histoire. Pour ne citer que quelques exemples, on a cru pendant des millénaires que le soleil tournait autour de la Terre avant que Copernic démontre le contraire, et le suffrage universel masculin a prévalu pendant plus de 150 ans en France avant qu'on finisse par admettre que les femmes jouissaient d'un libre arbitre et devaient, par conséquent, avoir le droit de voter. En réalité, l'appel à la tradition est d'abord une stratégie des conservateurs de toutes obédiences pour justifier des positions qui seraient injustifiables par d'autres moyens.

Sous une forme ou sous une autre, l'argument d'autorité est très prisé par les défenseurs de l'ordre social. Lorsque, par exemple, le directeur d'un institut X ou Y émaille son discours de citations d'auteurs illustres, il renforce la légitimité des auteurs en question en les présentant comme des références incontestables (« Nietzsche est un philosophe de renom, puisque je le cite ») et, dans le même temps, il renforce sa propre légitimité en faisant valoir son érudition (« Je cite Nietzsche dans le texte, donc je mérite d'être directeur »).

Cependant, on peut observer que les révolutionnaires tombent souvent dans les mêmes travers. Soit parce qu'ils se choisissent eux-mêmes des prophètes ou des gourous, et ne

déboulonnent finalement les statues de leurs adversaires que pour les remplacer par d'autres statues. Soit parce qu'ils procèdent à un renversement de la hiérarchie sociale en substituant au sophisme de la sagesse supérieure des élites *le sophisme de la vertu supérieure des opprimés* identifié par Bertrand Russell. Ce type d'argument consiste à affirmer que les personnes victimes d'injustices ou de diverses formes d'exploitation et/ou de persécution aspireraient automatiquement à l'égalité et à la fraternité, et qu'elles seraient donc les plus à même de défendre l'intérêt général face aux intérêts particuliers qui lui font concurrence. Or, s'il est légitime de combattre la souffrance et de dénoncer ses causes, il est beaucoup plus discutable de considérer que le statut de victime confère une supériorité morale qui aurait valeur d'autorité. En effet, il n'est pas inconcevable que les « opprimés » défendent eux aussi des intérêts particuliers, et qu'ils ne mettent en cause l'ordre social que dans la mesure où il leur est défavorable – quitte à s'accommoder d'autres formes de violence dans des situations où ils se trouveraient du bon côté de la matraque. Il est nécessaire de faire entendre la voix des individus et des groupes sociaux qui sont traditionnellement exclus du débat public, au nom du respect de l'équité démocratique. En revanche, postuler que leur parole est en toutes circonstances plus sage que celle des autres est se rendre coupable d'un argument d'autorité qui ne dit pas son nom.

En résumé, s'il est important de connaître la source d'une information ou l'émetteur d'un message afin de mesurer son degré de partialité, le jugement doit porter sur l'information ou sur le message en question, et non sur le statut ou sur le nombre des personnes qui s'expriment.

Exercice

Inventez trois épouvantails à partir du modèle suivant :

« Vous voulez accueillir les réfugiés de ce pays sous prétexte qu'il est en guerre ? Pourquoi pas toute la population du continent ? »

Inventez trois attaques personnelles à partir du modèle suivant :

« Comment pouvez-vous prétendre être socialiste, alors que vous possédez une résidence secondaire dans le Périgord ? »

Inventez trois arguments d'autorité à partir du modèle suivant :

« Si un philosophe comme Descartes affirme que Dieu existe, c'est que c'est vrai ! »

Corrigé

Épouvantails :

- « Vous voulez abaisser l'âge du droit de vote à 16 ans ? Pourquoi ne pas donner une carte d'électeur aux enfants de 18 mois ?
- « Tu veux que je prenne une douche deux fois par semaine ? Pourquoi pas trois fois par jour ? »
- Etc.

Attaques personnelles :

- « Comment le Maire peut-il comprendre les problèmes de la jeunesse, alors qu'il a plus de 50 ans ? »
- « Comment peux-tu me demander de travailler à l'école, alors qu'à mon âge, tu étais le dernier de ta classe ? »
- Etc.

Arguments d'autorité :

- « Si le Président de la République consulte son horoscope, c'est que l'astrologie est une science ! »
- « Si le Grand Schtroumpf a dit de schtroumpfer le schtroumpf, alors il faut schtroumpfer le schtroumpf ! »
- Etc.



ZOOM SUR LES MÉDIAS

Dans les médias traditionnels, les personnes qui s'expriment sur un sujet donné peuvent avoir différents statuts qui impliquent différents rapports à l'information, sans que ces différences soient toujours clairement perçues par le récepteur. Les principaux statuts sont le journaliste, l'expert et le témoin.

- **Le journaliste**, au sein du tribunal médiatique, se positionne en général comme un juge dont le professionnalisme se mesurerait à l'impartialité. En dehors de la presse d'opinion, où il s'autorise à jouer un rôle d'avocat ou de procureur, le journaliste s'efforce de ne pas exprimer ses propres goûts ni ses propres opinions. Cette posture s'inscrit dans une tradition qui remonte à l'époque où la profession, en quête de crédibilité, a voulu se doter d'un code de déontologie. En 1899, par exemple, la première

école de journalisme a ouvert ses portes à Paris dans le but de « moraliser » la presse suite aux dérives constatées au cours de l’Affaire Dreyfus. Aujourd’hui, l’absence de parti-pris est exigée des journalistes, en particulier dans le domaine politique, au point que celui ou celle dont le conjoint se présente à une élection est sommé de se mettre en retrait pendant le temps de la campagne pour éviter toute accusation de favoritisme. Cependant, cette neutralité est en partie illusoire, car le choix et le traitement d’une information dépend toujours d’un point de vue – lequel peut être déterminé par différents facteurs, de l’environnement socio-économique à l’orientation politique. Un journaliste qui aspire à l’objectivité serait donc plus inspiré de reconnaître sa subjectivité (pour la corriger si nécessaire comme on corrige une myopie) que de la nier purement et simplement. Ce principe s’applique en particulier aux journalistes d’investigation – dont le nom évoque celui des juges d’investigation – à qui il arrive parfois de faire passer la défense d’une thèse pour un simple exposé des faits.

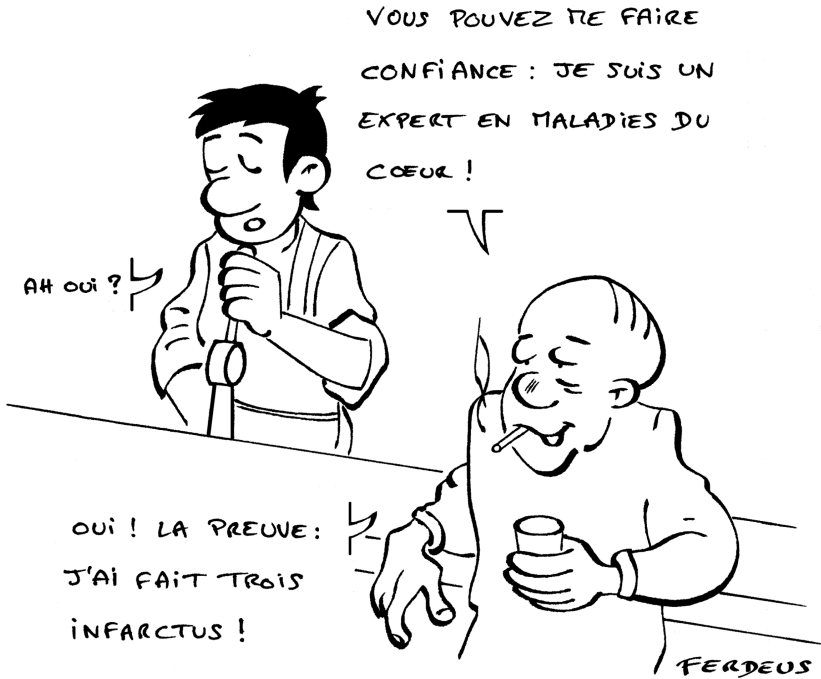
- **L’expert** est, à l’origine, une personne mandatée par un juge au cours d’une instruction pour apporter un éclairage technique ou scientifique sur un sujet donné. Il n’intervient que lorsqu’une expertise est sollicitée dans la perspective d’une décision, et il doit prendre en compte les positions des différentes parties concernées. Bien sûr, l’usage du terme a évolué et l’expert, aujourd’hui, n’a pas la même fonction dans le domaine médiatique que dans le domaine judiciaire – ne serait-ce que parce qu’il n’intervient pas nécessairement dans le cadre d’un procès. Toutefois, le glissement de sens qui fait désormais du mot « expert » un synonyme du mot « spécialiste », s’il n’est pas explicite, peut entraîner une certaine confusion en permettant, par

exemple, à des experts militants de livrer leur opinion personnelle en lui prêtant abusivement un caractère scientifique.

- **Le témoin** est, à l'origine, une personne qui a assisté à un événement et qui peut attester ce qu'elle a vu (témoin oculaire) ou entendu (témoin auriculaire) devant un juge. Toutefois, comme le mot « expert », le mot « témoin » a aujourd'hui des usages divers qui ne se limitent plus au domaine judiciaire. Dans les années 1980, par exemple, l'avènement du *devoir de mémoire* relatif à la Shoah a entraîné celui de l'*ère du témoin* (pour reprendre l'expression de l'historienne Annette Wiewiorka), et les témoignages de survivants du génocide se sont multipliés, notamment en milieu scolaire. Ce recours au témoin dans le champ de la mémoire a modifié son statut, d'une part en lui donnant une centralité inédite (le témoin ne s'adresse plus à un juge, mais à un public venu l'écouter) et d'autre part en faisant de lui un objet d'empathie (le récit du témoin touche l'auditeur car celui-ci peut se reconnaître en lui). Par ailleurs, au cours du temps, la définition du « témoin » s'est élargie : à présent, ce terme peut désigner une « personne qui a assisté à un événement donné », mais aussi, de plus en plus souvent, une « personne qui a vécu à une époque donnée ou dans un lieu donné, quoi qu'elle ait vu ou entendu ». Le recours au témoin dans le domaine médiatique illustre et renforce cette évolution car, fréquemment, le « témoin » (qu'il s'agisse du passager du métro bloqué en raison d'une grève, de l'homme qui a vu l'homme qui a vu l'accident, ou encore du beau-frère de la voisine du tueur en série) sert davantage à donner une incarnation au sujet traité qu'à fournir au public de nouveaux éléments.

Dans les « nouveaux médias » et sur les réseaux sociaux, ces différents statuts n'ont pas disparu, mais la libéralisation du marché de l'information induite par Internet les a rendus potentiellement accessibles à tous. Il n'est pas impossible que nous entrions prochainement dans l'âge médiatique du « tous journalistes, tous experts, tous témoins » – pour le meilleur et pour le pire. Le fait que chaque citoyen puisse s'improviser journaliste permet de s'affranchir de toute forme de corporatisme en ouvrant l'espace médiatique à des personnes extérieures au sérail de la profession. En revanche, il risque de conduire à la publication d'articles où, par ignorance ou par malveillance, les règles déontologiques les plus élémentaires (respect de la vie privée, protection des sources, etc.) ne sont pas respectées. De la même façon, le fait de promouvoir une « expertise citoyenne » où chaque individu, dans son espace géographique ou dans son domaine professionnel, contribue à enrichir le débat public permet de lutter contre la confiscation du savoir légitime par une minorité et de faire émerger de nouvelles formes d'intelligence collaborative. En revanche, il risque de conduire à une cacophonie où, faute de critères d'évaluation partagés, les croyances et les connaissances se retrouvent placées sur un même niveau.

En résumé, les médias font intervenir différents acteurs dont les statuts doivent être définis en tenant compte de leur évolution au fil du temps. De ce point de vue, les nouvelles technologies ouvrent des perspectives intéressantes qui s'accompagnent cependant de défis considérables.



II. Confronter

II.a. Les sources complémentaires

Dans le domaine politique, une information ne peut pas être admise comme vraie si elle émane d'une source unique – même lorsque le récepteur est en possession des données (le texte et/ou l'image) et des métadonnées (le nom de l'auteur, son statut, ses intérêts, etc.). Les questions relatives à la source initiale doivent donc être complétées par des questions relatives à des sources complémentaires.

Kit démocratique à usage quotidien

- D'autres informations sur le même sujet sont-elles disponibles ?
- Si oui, proviennent-elles de sources qui n'entretiennent avec la première aucune relation de dépendance ?
- Si non, existe-t-il des éléments crédibles qui peuvent expliquer ce monopole ?
- Peut-on comparer les données fournies avec des données similaires se rapportant à d'autres pays ou à d'autres époques ?

Cette dernière question est importante, car elle peut amener à *relativiser* certains phénomènes. Par exemple, quand un parti ou une organisation dénonce une « vague » (d'accidents, d'attaques, de suicides, etc.), il suggère que les phénomènes en question se produisent à une fréquence plus élevée qu'à l'accoutumée. En d'autres termes, il n'affirme pas qu'il y a *beaucoup* d'accidents, d'attaques, etc. mais qu'il y en a *plus qu'avant* ou *plus qu'ailleurs*. Dans le cas de la France, parler de « vague migratoire » (et à plus forte raison évoquer une « invasion migratoire ») implique que le nombre d'entrées sur le territoire national au cours de l'année N est supérieur au nombre d'entrées sur ce même territoire au cours des années N-1, N-2, etc., ou au nombre d'entrées sur le territoire de pays voisins au cours de l'année N. Si aucune de ces conditions n'est remplie, l'utilisation du mot « vague » est abusive – quelle que soit la perception d'une partie de la population à ce sujet.

Attention : avant d'établir une comparaison, on prendra soin de vérifier que les définitions et les instruments de mesure utilisés sont les mêmes. Il est absurde, par exemple, de comparer les taux de chômage de deux pays dont les modes de calcul de l'activité sont différents.

Le fait de diversifier les sources permet d'objectiver l'information, mais aussi de l'inscrire dans une histoire plus vaste que celle de la personne qui s'exprime.

- S'il s'agit d'un *fait*, par exemple « John Lennon est mort », l'enjeu est simplement de savoir si les preuves ou les témoignages disponibles sont concordants (ou, dans le cas contraire, lesquels sont les plus probants).
- S'il s'agit d'une *opinion*, en revanche, par exemple, « la réduction du temps de travail est un frein pour l'activité économique », il ne suffit pas d'identifier que la source est un professeur de sciences politiques ou un plombier-zingueur. Il faut également étudier le rapport au travail au sein de la société française dans une perspective historique (en se rappelant, par exemple, que le passage aux 48 h de travail hebdomadaire, en 1919, suscitait déjà des réserves parmi les économistes les plus libéraux).

Cette inscription dans l'histoire est encore plus importante dans le cas de préjugés, comme par exemple « Les Juifs sont riches ». En effet, interroger les critères qui font qu'un individu peut être désigné comme Juif (l'héritage culturel, la pratique religieuse, etc.) et qualifié de riche (le patrimoine, le niveau de revenu, etc.) est utile, ne serait-ce que pour pointer l'imprécision de l'affirmation, toutefois, celle-ci ne peut pas être débattue ni combattue sans un retour sur l'histoire de l'antijudaïsme et de l'antisémitisme. Il est ici impossible de traiter correctement le message (« Les Juifs sont riches ») sans se référer à l'imaginaire collectif qui s'est construit autour du judaïsme en Occident depuis le Moyen Âge. De même, il est impossible d'analyser un discours sur les relations Nord-Sud

sans tenir compte de l'histoire du colonialisme et des différentes représentations qu'elle a fait naître.

Pour conclure, l'information ne peut pas être examinée de façon isolée, comme si elle circulait dans un espace clos. Le croisement des sources permet d'ancrer le débat dans un cadre historique et géographique qui limite le risque de voir des allégations sans fondement s'imposer comme des vérités.

Exercice

Au cours d'un débat sur le thème « A-t-on le droit de critiquer une religion ? », cinq personnes se sont exprimées. Reliez chaque déclaration à son auteur.

- | | | |
|---|---|---|
| 1. Une militante appartenant à la gauche radicale | • | • A. On a le droit de critiquer toutes les religions, mais pas d'insulter leurs adeptes. |
| 2. Le directeur d'un journal satirique | • | • B. Critiquer la religion chrétienne, c'est critiquer la culture française qui a en elle ses racines. |
| 3. Une députée appartenant à la droite conservatrice | • | • C. On a le droit de critiquer toutes les religions sans limite, au nom de la liberté d'expression. |
| 4. L'auteur du livre « Le blasphème en 50 leçons » | • | • D. Critiquer la religion musulmane nourrit la xénophobie et le rejet de personnes issues de l'immigration. |
| 5. Une magistrate de la 17 ^e chambre du tribunal de grande instance | • | • E. La réponse se trouve dans le livre « Le blasphème en 50 leçons » (Éditions des Pavés, 19,90 €). |

Corrigé

1D – 2C – 3B – 4E – 5A.

Les positions défendues ici sont sans doute caricaturales, mais le but de cet exercice est d'illustrer de façon schématique un débat où la perspective historique est essentielle. Il existe en effet une ligne de partage entre les défenseurs de la religion et les promoteurs de la laïcité mais aussi, au sein de courants traditionnellement critiques à l'égard de la religion, entre ceux qui estiment que tous les cultes doivent être traités de la même façon, et ceux qui estiment que le discours anticlérical, qui ciblait à l'origine une religion majoritaire (le christianisme, et plus particulièrement le catholicisme), ne doit pas s'appliquer aujourd'hui à des religions minoritaires comme l'islam ou le judaïsme. Certains mouvements, au nom d'un héritage anticolonialiste, vont même jusqu'à considérer que la défense de ces religions minoritaires est un devoir qui s'inscrit dans la lutte des « dominés » contre les « dominants ».

De son côté, le droit affirme que la critique d'une religion, quelle qu'elle soit, n'est pas interdite tant qu'elle ne représente pas une incitation à la haine, à la violence ou à la discrimination de ses adeptes.



ZOOM SUR LES MÉDIAS

Le recoupement d'informations provenant de différentes sources est le b.a.-ba du métier de journaliste, et la plupart des professionnels le pratiquent quotidiennement. Pour faire face aux rumeurs et aux fausses nouvelles auxquelles Internet offre une caisse de résonance inédite, certains médias se sont même dotés

d'outils de vérification passant au crible les déclarations des personnalités politiques ou les « on-dit » en vogue sur les réseaux sociaux. Cependant, il arrive, dans certaines circonstances, que des journalistes négligent de confronter plusieurs sources et que la fiabilité de leur article ou de leur reportage en souffre. Prenons un exemple : au cours d'une manifestation sur la voie publique, un affrontement avec la police a eu lieu et, selon un témoin, un homme est mort. Ce décès n'est confirmé ni par le Ministère de l'Intérieur ni par les services de secours qui auraient été amenés à prendre en charge la victime, et une enquête auprès d'autres manifestants permettrait de conclure que le témoignage sur lequel tout repose n'est pas digne de foi. Il s'agit donc d'une fausse nouvelle. Pourtant, plusieurs médias évoquent cet incident, à l'indicatif (« Un homme est mort ») ou au conditionnel (« Un homme serait mort »). Pourquoi ? Dans ce type de situation, deux explications sont possibles.

- Soit la ligne éditoriale du média se définit par une opposition au gouvernement et cette affaire, embarrassante pour le pouvoir, est « trop belle pour ne pas être vraie » aux yeux du journaliste. Autrement dit, son envie de croire le témoignage est si forte que toute vérification lui paraît superflue. Une fois que la nouvelle aura été démentie, le journaliste (ou sa rédaction) se défendra probablement en expliquant qu'un décès *aurait pu* avoir lieu au regard des violences policières constatées par ailleurs. À l'instar des théoriciens de la post-vérité, il fera valoir, en somme, qu'une fausse information qui illustre un vrai phénomène n'est qu'à moitié fausse. Bien sûr, si un média proche du pouvoir avait déploré une victime imaginaire du côté des forces de l'ordre, le raisonnement aurait été strictement le même.
- Soit le média, soumis à l'hyper-concurrence évoquée plus

haut, préfère prendre le risque de diffuser une fausse nouvelle plutôt que de rester silencieux pendant tout le temps que réclament des vérifications tandis que, sur Internet ou à la télévision, sur les chaînes d'information, l'affaire est abondamment commentée. En effet, à l'heure du journalisme « en temps réel », l'actualité n'est plus *ce qui s'est passé aujourd'hui* mais *ce qui se passe maintenant*. Le public exige d'être informé sans délai des événements en cours et il n'hésite pas à changer de site ou de chaîne s'il n'obtient pas tout de suite satisfaction. Dans un contexte économique où le nombre de lecteurs ou de téléspectateurs se traduit par des recettes publicitaires plus ou moins importantes, le manque de réactivité est donc un péché plus grave que le manque de fiabilité. Malgré la résistance que tentent d'opposer certains médias à cette logique, la dictature de l'immédiateté est un des plus grands périls auxquels doivent faire face les journalistes, car elle leur interdit de prendre le recul nécessaire à l'élaboration de contenus de qualité.

II.b. Les pièges de la recherche

Confronter plusieurs sources afin de connaître plusieurs points de vue sur un fait ou sur une opinion est nécessaire à la construction d'une pensée autonome. Cependant, dans ce domaine, l'objectivité ne se mesure pas au nombre de ressources mobilisées, mais à la validité du protocole de recherche utilisé. Selon une thèse largement répandue, la croyance serait le fruit de l'ignorance et la diffusion du savoir ferait automatiquement reculer l'obscurantisme. Si on adopte cette logique, l'augmentation du niveau d'instruction et la disponibilité de milliards d'informations sur Internet devraient

se traduire par un progrès démocratique condamnant à terme toutes les erreurs de jugement. Or, si certaines idéologies ne font plus recette, les mythes, les rumeurs et les préjugés, à en croire le succès du complotisme et l'essor des populismes, semblent encore avoir de beaux jours devant eux. Dans certains cas, les nouvelles technologies de l'information et de la communication contribuent même à favoriser la croyance en mettant au cœur du débat public, par l'intermédiaire d'articles ou de vidéos simplistes, des sujets qui exigeraient une étude approfondie. Le problème n'est pas que les internautes se saisissent de questions jusqu'alors réservées à des spécialistes (ce qui est plutôt positif), mais qu'ils se croient devenus eux-mêmes des spécialistes au bout d'un quart d'heure de navigation, alors que la plupart des éléments leur manquent encore. C'est ainsi, par exemple, que les chasseurs de soucoupes volantes se recrutent parmi les astronomes amateurs plus que parmi les astronomes professionnels, mais aussi plus que parmi les profanes, que l'espace ne fait pas particulièrement rêver. De ce point de vue, une connaissance incomplète ou distordue peut se révéler plus dangereuse encore que l'ignorance.

Faut-il en conclure que certains domaines ne devraient être abordés que par des professionnels ? Il est évident que non. Le partage du savoir, qui conditionne le partage du pouvoir, doit être l'objectif de tout démocrate. Encore faut-il qu'il s'opère de façon correcte. Lors de la confrontation des sources, plusieurs pièges doivent être évités.

Le biais de confirmation consiste à privilégier les données qui confortent la position initiale du chercheur, en ignorant ou en minimisant les données qui pourraient la

contredire. Lorsqu'on a sur un sujet donné un avis *a priori*, il est tentant de ne retenir, sur l'ensemble des informations disponibles, que celles qui vont dans le sens de sa croyance, en attribuant les autres au hasard ou à la malveillance d'un adversaire. Le protocole de recherche est ici inversé : au lieu de partir d'une observation aussi neutre que possible du réel pour en tirer des conclusions (ou du moins des hypothèses de travail), on part de conclusions préexistantes pour se livrer à une observation sélective du réel. Ce phénomène, souvent inconscient, est à l'origine de nombreuses superstitions. Par exemple, un accident qui a lieu un mercredi 25 ne donne lieu à aucun commentaire au sujet de sa date (tout le monde s'accorde à dire qu'il aurait tout aussi bien pu avoir lieu un lundi 2 ou un dimanche 15), tandis que le même accident, s'il a lieu un vendredi 13, renforce immanquablement l'idée que cette date porte malheur – même si la consultation d'une liste des accidents survenus au cours du mois ne montre aucune augmentation de leur nombre ce jour-là. Dans le domaine politique, un parti d'extrême-droite, hostile à l'immigration, va attirer l'attention du grand public sur un délit commis par un étranger, en négligeant de mentionner que, la même semaine, dans la même ville, neuf autres délits ont été commis par des Français. Dans ce cas, les données jugées « inutiles » (dans la mesure où elles ne confirment pas la croyance associant la figure du criminel à celle de l'étranger) ont tout simplement été occultées.

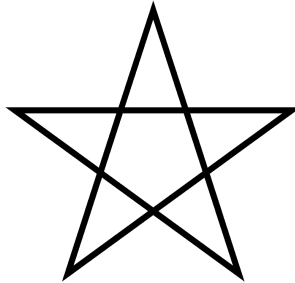
La charge de la preuve, dans le champ juridique comme dans le champ scientifique, est l'obligation de prouver que la proposition formulée est vraie. Dans le droit français, par exemple, la charge de la preuve revient à « celui qui réclame

l'exécution d'une obligation » donc, en règle générale, à celui qui dépose une plainte. Si A accuse B de l'avoir insulté, par exemple, il doit apporter une preuve de ce qu'il avance (un enregistrement, un témoignage, etc.). Le renversement de la charge de la preuve consisterait à exiger de B qu'il prouve *qu'il n'a pas insulté A*, ce qui est absurde – il est en effet impossible de prouver l'inexistence d'un fait. C'est pourtant le sophisme auquel ont recours les promoteurs de nombreuses théories : « Si vous ne pouvez pas prouver le contraire, vous devez admettre que le Président de la République a un compte en banque au Luxembourg/travaille pour les services secrets américains/provient du système d'Alpha du Centaure (au choix) ». Ce sophisme est parfois appelé *l'appel à l'ignorance*. En réalité, on ne peut admettre l'existence d'un phénomène qu'à partir du moment où elle a été démontrée – sinon, tous les mythes devraient être reconnus comme des faits au bénéfice du doute.

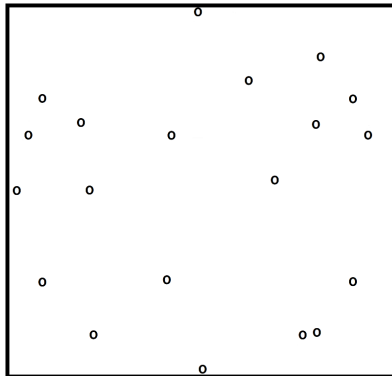
La recherche de sources complémentaires doit donc être effectuée méthodiquement, car les informations, aussi nombreuses soient-elles, peuvent conduire à des erreurs de jugement si elles ne s'inscrivent pas dans un protocole valide.

Exercice

Le pentagramme, ou étoile à cinq branches, est un symbole utilisé dans le cadre de certaines traditions ésotériques. Il se présente sous la forme suivante :

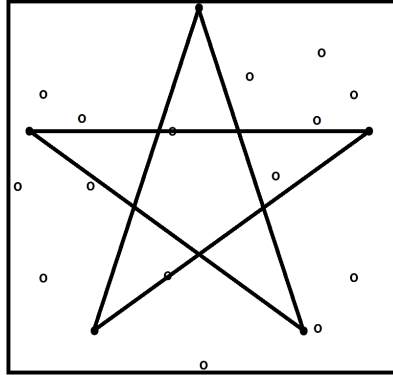


Reproduisez cette figure en reliant entre eux certains des vingt points que comporte le dessin ci-dessous.



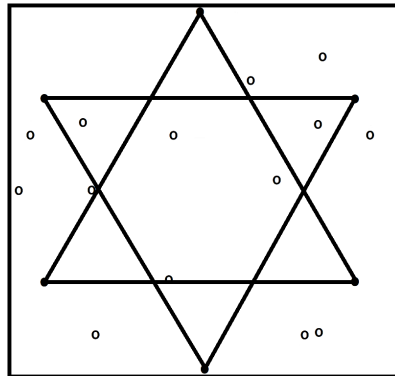
Corrigé

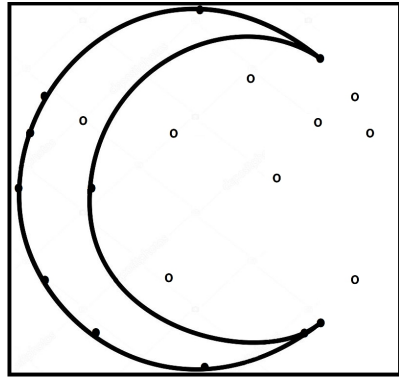
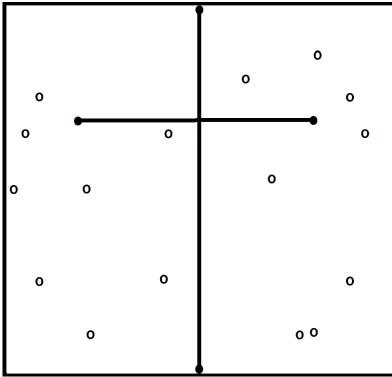
Cette solution (voir page suivante) semble indiquer qu'un pentagramme était caché dans le dessin et, en quelque sorte, attendait d'être dévoilé.



En réalité, elle nous informe moins des intentions de celui qui a placé les points que des intentions de celui qui les a reliés entre eux. Ce dernier n'a trouvé un pentagramme que parce qu'il en cherchait un.

D'une part, il n'a utilisé qu'une partie des points, laissant délibérément de côté ceux qui ne correspondaient pas à la figure qu'il désirait former. D'autre part, s'il l'avait voulu, il aurait pu faire apparaître d'autres symboles, comme une étoile de David, une croix chrétienne ou un croissant islamique.





Précisons enfin, à l'intention des lecteurs qui seraient tentés de voir dans les vingt points du dessin initial un signe prouvant l'existence d'une spiritualité judéo-christiano-islamo-ésotérique, qu'il est possible de les relier entre eux d'une multitude de façons, et que la plupart d'entre elles ne font apparaître aucun symbole connu.

JEU-CONCOURS : les lecteurs qui parviendront à former la tête d'un cheval ou le profil du Général de Gaulle recevront une photo dédiée de l'auteur.



ZOOM SUR LES MÉDIAS

La recherche d'informations dans les médias traditionnels peut faire intervenir des biais comme, par exemple, lorsque les différents journaux consultés ont des lignes éditoriales proches les unes des autres. Dans ce cas, la pluralité des sources ne se traduit pas par une pluralité des perspectives.

Cependant, c'est sur Internet que les biais de recherche (en

particulier le biais de confirmation) interviennent le plus couramment, car la logique du *world wide web* tend à les amplifier. En effet, que ce soit sur un site collaboratif ou sur une plate-forme de partage, les liens intertextuels invitent les internautes à consulter d'autres sources qui, la plupart du temps, défendent les mêmes idées. En se laissant guider d'une page à l'autre, un citoyen en quête d'informations peut facilement constituer un catalogue d'une dizaine d'articles et de vidéos affirmant tous plus ou moins la même chose (à titre d'exemple, un site critique à l'égard du droit à l'avortement ne l'orientera que vers d'autres sites proposant le même discours). Il en retirera l'illusion d'avoir confronté plusieurs sources alors qu'en réalité, il n'aura été exposé à aucun argument contradictoire.

De la même façon, les réseaux sociaux, qui jouent un rôle de plus en plus important dans la diffusion des informations, agrègent par définition des personnes qui partagent les mêmes points de vue et les mêmes centres d'intérêt. Au fil de leurs échanges, ils sont donc plus souvent amenés à se conforter mutuellement dans ce qu'ils pensent et dans ce qu'ils sont qu'à faire l'expérience de l'altérité. Un militant, quelle que soit la nature de son engagement, peut ainsi s'enfermer dans un circuit médiatique clos sur lui-même où ne lui parviennent que des articles et des commentaires en accord avec ses opinions.

Ce phénomène n'est pas nouveau (dans les kiosques à journaux, les clients ont aussi tendance à choisir des titres correspondant à leur orientation politique), mais les nouvelles technologies de l'information et de la communication, en lui donnant un caractère structurel, le rendent à la fois plus fréquent et plus insidieux.

LES MOTS

I. Qualifier

I.a. La définition des termes

Une des erreurs les plus courantes, dans le cadre d'un débat, consiste à utiliser des termes sans les avoir définis au préalable – donc sans s'être assuré qu'ils avaient la même signification pour l'ensemble des participants. Prenons un exemple : nous avons affirmé en préambule que la démocratie reposait sur l'exercice du pouvoir par le peuple, mais le mot « peuple » recouvre-t-il la même réalité pour tout le monde ? Il est permis d'en douter. En effet, le peuple qui correspond au *dêmos* du mot « démocratie » désigne l'ensemble des citoyens dépositaires du pouvoir politique, quelle que soit leur origine ou leur condition. On peut s'interroger sur le périmètre de la citoyenneté, notamment sur la participation de ceux qui, en l'état actuel des choses, sont exclus du droit de vote en raison de leur âge ou de leur nationalité, mais cette définition du peuple a le mérite de reposer sur des éléments objectivables. Ce n'est pas le cas d'autres définitions de ce terme.

- Dans une approche **nationale**, le peuple est une communauté culturelle, dotée d'une identité à laquelle on attribue parfois des caractéristiques ethniques et/ou religieuses. C'est par exemple le « peuple français », ancré dans une histoire en grande partie mythologisée, qui va être opposé, selon les circonstances, à tel ou tel autre peuple. Cette acception renvoie davantage à la racine *ethnos* qu'à la racine *dêmos*, mais l'ambiguïté du

mot peuple (par lequel les deux mots grecs peuvent être traduits) ouvre la voie à une rhétorique nationaliste selon laquelle la démocratie devrait être une ethno-cratie, c'est-à-dire un bloc national monolithique, à la fois homogène et invariable, qui n'a jamais existé ailleurs que dans les rêves de ses partisans. Un pays comme la France est en effet culturellement et ethniquement divers, et toute volonté de faire prévaloir « la race blanche » ou la religion chrétienne dans le champ politique serait profondément antidémocratique.

- Dans une approche **sociale**, le peuple est constitué par les classes populaires, auxquelles s'ajoutent, chez certains auteurs, une partie des classes moyennes. Sa définition est très variable, car ni les critères qui le fondent (le revenu, le niveau de formation, la situation géographique...) ni les limites qui le bornent (par exemple le salaire maximum d'un homme ou d'une femme « du peuple ») ne font l'objet d'un consensus. Le titulaire d'un Bac + 5 qui gagne moins de 1500 € par mois sera ainsi inclus dans le peuple par certains, et exclu du peuple par d'autres. En fait, dans ce contexte, le peuple est d'abord défini négativement, par opposition à une élite. Forme contemporaine de la plèbe romaine, le peuple regroupe ici l'ensemble des citoyens qui s'estiment privés du pouvoir politique et/ou économique. Le sentiment d'exclusion, dans une société inégalitaire, peut être légitime. Cependant, il conduit au populisme lorsque l'affirmation « Nous faisons aussi partie du peuple » (c'est-à-dire « Nous revendiquons une appartenance au *démos* et une part de la

souveraineté, au même titre que les autres ») cède la place à l'affirmation « Nous sommes le peuple » (c'est-à-dire « Nous avons le monopole de la représentation populaire, et tout autre groupe qui prétend exercer le pouvoir ne peut que l'usurper »).

Cet exemple montre qu'un même mot peut avoir, selon les locuteurs, des significations très différentes et que l'absence de définition peut conduire à des malentendus – ou, pire encore, à des confusions savamment entretenues pour nourrir la haine d'un ennemi, qu'il s'agisse du « métèque » ou du « bourgeois ».

Il faut cependant faire attention à ne pas se montrer normatif en prétendant imposer une définition unique qui serait la seule acceptable. Les mots ont des usages multiples qu'il convient de respecter. Par ailleurs, ces usages évoluant au fil du temps, le recours à l'étymologie n'est pas forcément la meilleure méthode pour identifier le « vrai » sens d'un mot : une définition antique ou médiévale n'est pas forcément plus valable qu'une définition contemporaine. En somme, l'important n'est pas de dégager une définition absolue, ce qui serait illusoire, mais de vérifier dans quelle acception le terme est employé par tel ou tel locuteur.

On pourrait ainsi multiplier les exemples de notions plurivoques (le pouvoir, les valeurs, etc.), mais il est également important de mentionner des mots ou des expressions en apparence plus anodins dont le caractère imprécis nuit à la clarté du discours. Le flou que certains entretiennent porte sur la source de l'information : « on dit que... », par exemple, ne permet pas de savoir qui parle, tandis que « des économistes affirment que... » indique certes la profession des émetteurs du message, mais pas leur nombre ni leur identité. D'autres,

comme les adverbes « souvent » ou « beaucoup », sont problématiques dans la mesure où ils expriment une appréciation subjective. Quand une personne déclare qu'elle se déplace « souvent » à vélo, cela signifie-t-il une fois par jour, une fois par semaine ou une fois par mois ? Dans ce cas, l'incertitude ne concerne pas la source, mais le cadre de référence. De façon générale, on se méfiera donc des formules ambiguës que chacun peut interpréter selon ses désirs, car elles favorisent les quiproquos – quand elles ne signalent pas une tentative consciente de manipulation.

Exercice

Consultez la rubrique « horoscope » d'un journal ou d'un magazine. Dressez une liste des mots et des expressions pouvant donner lieu à de multiples interprétations, puis employez-les pour réaliser une prédiction de votre cru qui pourra s'appliquer à un maximum de personnes.

Corrigé

Exemple : « Amour : si vous parvenez à faire la part des choses, vous trouverez dans vos relations avec l'être cher un équilibre entre la sécurité et l'audace. Travail : une opportunité pourrait se présenter, même si vous ne la percevez pas encore clairement. Dans tous les cas, restez vigilant, car votre succès dépendra de votre capacité à saisir votre chance ! Santé : les circonstances vous poussent à agir, mais n'oubliez pas de prendre soin de vous, car un petit coup de fatigue n'est pas à exclure... »

Le succès de ce type de littérature tient au caractère très vague des informations qu'il délivre. Une « opportunité » ou des « circonstances », par exemple, peuvent prendre des formes extrêmement diverses. Quant aux événements annoncés, ils ne le sont pas avec certitude (ils « pourrai[en]t se présenter », ils ne sont « pas à exclure »...), ou ils ne dépendent que de la volonté du lecteur (« si vous parvenez à faire la part des choses », « votre succès dépendra de votre capacité à saisir votre chance »). En somme, le principal talent d'un astrologue consiste à rester assez imprécis pour ne pas risquer d'être démenti par les faits.

Si les charlatans recourent fréquemment à cette technique, ils n'en ont pas le monopole, car elle est souvent utilisée dans le champ publicitaire pour vendre des produits et dans le champ politique pour promouvoir des idées. Notez que le champ éducatif peut, lui aussi, être concerné : si on vous vante les mérites de cet ouvrage en vous affirmant qu'il est « un outil de formation citoyenne fondé sur une pédagogie participative où le lecteur est un acteur de son propre apprentissage », demandez poliment à votre interlocuteur de préciser le sens exact qu'il donne aux mots « citoyen », « participatif » et « apprentissage ».



ZOOM SUR LES MÉDIAS

La plupart des médias traditionnels étant en partie financés par des recettes publicitaires, il est rare que l'emploi du langage à des fins commerciales y soit analysé de façon critique. On peut le regretter, mais une émission de télévision qui entreprendrait de démontrer l'ineptie de slogans comme « Toujours un avenir d'avance » ou « Devenez ce que vous êtes » risquerait de faire fuir

les annonceurs et, par conséquent, de mettre en péril l'équilibre financier de la chaîne qui la diffuse. En revanche, il revient à tout journaliste consciencieux de traquer la « langue de bois » des responsables politiques en cherchant à savoir, par exemple, par quelles mesures concrètes se traduit « la volonté farouche de promouvoir le progrès social et économique auquel aspirent légitimement nos compatriotes ». Certains d'entre eux s'appliquent à le faire (au lieu de commenter la vie privée ou les états d'âme de tel ou tel ministre), et leur travail doit être salué. À titre d'illustration : dans une campagne électorale où l'ensemble des candidats, de l'extrême-gauche à l'extrême-droite, se présentent comme des ennemis du « système », un questionnement des réalités très diverses que recouvre le mot « système » peut éclairer utilement le choix des électeurs – rien ne serait plus rageant que d'exprimer son mécontentement en votant contre le mauvais « système ».

Dans ce contexte, Internet, en désacralisant la parole politique, pourrait favoriser l'esprit critique. En effet, au sein d'un réseau où chaque phrase est susceptible d'être reprise, analysée et commentée, l'imprécision et l'ambiguïté ne devraient pas avoir droit de cité. Cependant, la temporalité d'Internet, où sont privilégiés le *fast-learning* et les formats courts, ne lui permet que rarement de tenir cette promesse : les 280 signes auxquels doivent se réduire les messages sur certains supports ne permettent pas la définition des termes utilisés ni l'expression d'une quelconque nuance, tandis que l'organisation des recherches en mots-clefs et en *hashtags* tend à agréger des contenus qui n'ont en commun qu'un slogan. Il est d'ailleurs intéressant de constater que les responsables politiques et les opposants qui contestent leurs choix utilisent les mêmes outils, et qu'à la langue de bois des uns répondent souvent les mots d'ordre fourre-tout des autres. Un cri de ralliement comme « le peuple en colère » est sans doute mobilisateur (à tel point que le *hashtag* « #peupleencolere » sort parfois de la sphère

virtuelle pour s'afficher sur des banderoles lors de manifestations), mais une simple recherche à partir de cette expression suffit à prouver qu'un slogan peut cacher des revendications très différentes, de la défense de la famille traditionnelle à la critique des règles fiscales, et que sa viralité n'est pas une garantie de cohérence.

En somme, les mots à sens multiples appellent un travail de clarification qui demande du temps et de l'attention, denrées rares dans un paysage numérique où il convient en toutes circonstances de « faire court ».

I.b. La dénotation et la connotation

En linguistique, une différence est faite entre la dénotation d'un mot, qui correspond à son sens littéral, et sa connotation, qui correspond à un sens supplémentaire, la plupart du temps implicite. La dénotation est commune à l'ensemble des locuteurs, et la définition fournie par un dictionnaire permet en général de la cerner de façon satisfaisante. Un « policier », par exemple, est un « agent de la force publique chargée du maintien de l'ordre ». La connotation, en revanche, dépend du contexte culturel de l'énonciation et mobilise un imaginaire qui peut être, selon les cas, valorisant ou dévalorisant. « Gardien de la paix » et « flic » ont la même dénotation que « policier », mais ils ont des connotations différentes, le premier étant plutôt positif et le second plutôt négatif. Ce type de distinction est difficile à opérer car les connotations dépendent de nombreux facteurs (niveau de langue, rapport entre les locuteurs, volonté d'émettre un jugement, etc.) et sont par conséquent très variables. Il sera ainsi possible pour un policier de se dire « fier d'être flic », et pour un contempteur

des forces de l'ordre d'évoquer sur un mode ironique les bavures des « gardiens de la paix ».

Dans tous les cas, l'articulation entre dénotation et connotation est importante pour comprendre comment le choix des mots peut influencer la perception du discours. Ce principe est à l'origine de la *novlangue* managériale qui vise à rendre la violence acceptable en la présentant de façon avantageuse : c'est ainsi qu'un « plan de licenciement » deviendra une « optimisation de la masse salariale ». Cependant, le monde de l'entreprise n'est pas le seul à pratiquer l'euphémisme (figure de style consistant à employer un terme neutre, voire positif, pour désigner un fait brutal ou déplaisant) : l'école qui qualifie de « journée d'intégration » une cérémonie de bizutage et l'armée qui qualifie de « dommages collatéraux » la mort de civils, pour ne citer que ces exemples, témoignent au quotidien du fait que le vocabulaire, parce qu'il est porteur de représentations, est un champ politique.

Le recours aux euphémismes dans le but de manipuler l'opinion publique est fréquent. Toutefois, il serait réducteur d'en faire l'apanage d'élites complotant contre le peuple, comme le font certains auteurs. D'une part, il n'existe pas de mots « purs » dont on pourrait isoler le sens littéral, et la plupart des tentatives de « désintoxication » linguistique consistent à remplacer des expressions positivement connotées par des expressions négativement connotées – ou inversement. D'autre part, une réflexion sur le vocabulaire comme champ politique peut être mise au service de causes honorables.

La rectitude politique, plus connue sous le nom de « politiquement correct », repose sur l'idée que la transformation du langage peut être un outil de transformation des mentalités,

que ce phénomène passe par la reconnaissance de certaines formes (comme dans le cas de la féminisation des noms de métiers – autrice, professeuse, magistrate, etc.) ou par le choix de certains termes (comme dans le cas de la « diversité » mise en avant pour valoriser des personnes originaires d'autres pays ou continents). Sous-tendue par les meilleures intentions, elle a toutefois un caractère ambivalent.

D'un côté, le vocabulaire étant un champ politique, il peut être mis au service de la lutte contre les discriminations, qu'elles soient sexistes, racistes, classistes ou autres. On peut critiquer la périphrase « personne à mobilité réduite », mais son introduction dans le langage courant à la place d'« invalide » a constitué un progrès – ne serait-ce qu'en rappelant qu'être porteur d'un handicap n'empêche pas d'être avant tout une personne. De la même façon, dire de quelqu'un qu'il est « issu d'un milieu défavorisé » est sans doute moins stigmatisant que le qualifier de « fils de pauvres ». D'un autre côté, les périphrases ne sont pas des formules magiques, et les progrès linguistiques ne se traduisent pas automatiquement par des progrès sociaux. Dans certains cas, changer les mots sans changer les faits auxquels ils se rapportent contribue même à masquer des discriminations qu'il est ensuite plus difficile de combattre. On peut ainsi se donner bonne conscience en disant d'un homme « noir » qu'il est un homme « de couleur », mais sa situation ne s'améliorera vraiment que quand on cessera de l'orienter vers des emplois de vigile malgré son doctorat en sociologie. En somme, le paradoxe de la rectitude politique est qu'en proscrivant l'usage de certains termes jugés péjoratifs pour qualifier des personnes victimes d'inégalités, elle risque de gommer le caractère scandaleux des inégalités en question.

Pour résumer, l'usage politique du langage, qu'il se traduise par des euphémismes, des périphrases ou d'autres figures, n'est pas bon ni mauvais en soi. L'important est de savoir le reconnaître afin de pouvoir analyser toutes les dimensions du discours.

Exercice

Reformulez les phrases suivantes en supprimant les euphémismes :

1. « *Le Président s'est éteint à Paris des suites d'une longue maladie.* »
2. « *15 000 étrangers en situation irrégulière ont quitté le territoire.* »
3. « *Les ménages les plus aisés ont bénéficié de mesures fiscales plus avantageuses.* »

Corrigé

1. Le Président est mort à Paris d'un cancer.
2. 15 000 sans-papiers ont été expulsés.
3. Les riches ont payé moins d'impôts.



ZOOM SUR LES MÉDIAS

Les médias offrent de nombreux exemples d'usages ou de mésusages politiques du langage, qu'ils relaient les « éléments de

langage » des partis et des syndicats ou qu'ils jouent eux-mêmes sur les connotations des mots qu'ils emploient. Il n'est donc pas rare de trouver certaines des expressions mentionnées plus haut dans les pages d'un quotidien ou au cours d'un journal télévisé.

Cependant, si le texte est un des principaux vecteurs de l'information, il s'est vu adjoindre au fil de l'histoire un nombre croissant d'éléments visuels et sonores qui, aujourd'hui, ont un impact important sur la façon dont le message est reçu. Le travail d'analyse qui porte sur les mots doit donc être étendu à l'ensemble des signes qui constituent le discours médiatique.

- Lorsque le texte est imprimé, la **typographie** peut introduire un niveau de sens supplémentaire. Durant les premiers siècles de la presse, seuls la taille des caractères et le recours aux majuscules permettaient de mettre en avant un mot ou une phrase, mais les progrès de l'imprimerie et de la composition se sont traduits par une utilisation de plus en plus fréquente de la police d'écriture et de la couleur des lettres pour enrichir la lecture du texte (en évoquant un contexte culturel, en créant une distance ironique, etc.).
- Le **dessin** a longtemps été le principal mode d'illustration. Après l'invention de la photographie, les journaux ont continué pendant plusieurs décennies à publier des dessins (même si certains étaient réalisés « d'après photographie »), jusqu'à ce que les progrès des techniques de reproduction les fassent tomber en désuétude. Aujourd'hui, le dessin de presse se limite la plupart du temps au domaine de la satire. Il ne conserve sa fonction de représentation de la réalité que dans certaines circonstances, comme par exemple au cours d'un procès, lorsque la diffusion de sons et d'images enregistrés dans l'enceinte du tribunal est interdite.

- Depuis le début du XX^e siècle, la **photographie** est de plus en plus présente dans la presse écrite, et même les journaux classiques, soumis à la concurrence des magazines, lui accordent aujourd'hui une place de choix. Le rapport entre le texte et l'image doit donc être interrogé. Illustrer un article sur une grève dans le secteur ferroviaire par une photo de cheminots manifestant pour une amélioration de leurs conditions de travail ou par une photo de voyageurs exprimant leur désarroi face à la suppression de leur train induira deux lectures différentes du même texte. De la même façon, un titre évoquant « l'autorité du chef de l'État » sera perçu comme une louange ou comme une critique selon la posture plus ou moins avantageuse dans laquelle il sera représenté. Dans ce cas, l'image a une fonction connotative, dans le sens où elle confère au texte une valeur positive ou négative.
- Avec l'apparition des actualités cinématographiques puis, lors des Trente Glorieuses, l'essor de la télévision, le grand public a commencé à s'informer par l'intermédiaire d'images en mouvement. Dans une **vidéo**, qu'elle soit diffusée à la télévision ou publiée sur Internet, le montage et la musique orientent la perception du message en modifiant et/ou en amplifiant son impact émotionnel. Leur pouvoir de suggestion, que le cinéma de fiction nous a rendu familier, est un puissant outil de manipulation quand il a pour but de distordre la représentation de la réalité. Il suffit pour s'en convaincre de proposer sur un même commentaire deux enchaînements de plans ou deux accompagnements sonores différents (en troquant par exemple une musique triste contre une musique joyeuse) : ce qui était grave risque de devenir frivole, ce qui était scandaleux amusant, et ce qui était héroïque dérisoire.

Internet étant un média total où peuvent être publiés des textes, des sons, des photos et des vidéos, les effets de montage provoqués par l'utilisation d'éléments visuels et sonores s'y trouvent démultipliés – ce qui requiert de la part du lecteur/auditeur/spectateur une vigilance de tous les instants.

ON NE DIT PAS « FETRE », ON DIT :
« PERSONNE À VIRILITÉ CONTRARIÉE » !



II. Formuler

II.a. Le langage et le pouvoir

Le langage peut être un outil de manipulation, notamment à travers le choix de mots ambigus ou connotés, mais il peut aussi être plus directement un instrument de pouvoir. Conformément aux enseignements du chapitre précédent, il

convient, pour commencer, de définir cette notion. Le « pouvoir » peut être de deux natures (qui ne sont pas contradictoires mais qui ne sont pour autant équivalentes). D'une part, il peut s'agir de la faculté de faire quelque chose, de la capacité d'agir sur l'ordre social et/ou de modifier le cours des événements. C'est le « pouvoir de » qu'on fait suivre par un verbe. D'autre part, il peut s'agir de la domination qu'exerce un individu ou un groupe sur un ou plusieurs autres. On peut l'observer dans une multitude de domaines, mais il implique toujours un rapport de force. C'est le « pouvoir sur » qu'on fait suivre par un nom. La maîtrise du langage confère ces deux types de pouvoir : le pouvoir d'exprimer avec clarté des idées ou des sentiments, et le pouvoir sur des locuteurs qui ne disposent pas des mêmes compétences du fait de leur milieu d'origine ou de leur niveau de formation.

Le « pouvoir de » est important, car il est difficile, voire impossible, de faire valoir des arguments si on n'est pas capable de les formuler avec précision. De ce point de vue, les inégalités relatives à l'expression orale et écrite constituent un enjeu éducatif majeur car elles se traduisent par des inégalités d'accès à la parole publique et, par conséquent, à un déficit démocratique. Ainsi, dans une assemblée où sont représentées différentes catégories socio-professionnelles, le débat sera faussé si certains participants n'osent pas s'exprimer de peur de ne pas « trouver les mots ».

Cependant, le « pouvoir sur » est potentiellement plus dangereux encore car il permet à ceux qui en usent de prendre facilement l'ascendant sur leurs interlocuteurs sans que la pertinence des idées exprimées soit prise en considération. L'utilisation d'un jargon, par exemple, est problématique. Si le

recours à des termes savants est parfois nécessaire pour désigner des notions complexes qui ne pourraient pas l'être autrement, il a souvent pour fonction de donner au discours un vernis universitaire et de placer les profanes dans une position d'infériorité. En règle générale, l'auditeur ou le lecteur qui ne comprend pas tous les mots d'un texte se garde de demander leur définition, de peur de paraître ignorant, et il finit par renoncer à appréhender les idées de l'auteur, se privant ainsi de toute possibilité de les réfuter. Il est ainsi fréquent d'entendre des experts répondre à une question simple par un galimatias dont l'objectif principal est de décourager toute contradiction. Précisons que ce procédé n'est pas propre au monde politique ou au monde scientifique. L'argot de certains groupes sociaux ou professionnels, du verlan au franglais, a une fonction similaire : opérer une hiérarchie entre les locuteurs en fonction de leur maîtrise d'un code. Bien que les contextes culturels soient différents, il s'agit à chaque fois d'utiliser le langage pour se faire comprendre uniquement d'un cercle d'initiés, en renvoyant les non-initiés à une condition d'étrangers. De barbares.

La pratique d'un langage « légitime » (selon des critères variables d'un groupe à l'autre) confère une forme de pouvoir dans de nombreuses situations. Cependant, la libéralisation du marché de l'information a contribué à modifier les règles du jeu. Dans un contexte où la parole publique est le monopole d'une élite (celle qui a accès aux chaires, aux studios ou aux plateaux), la maîtrise d'un certain jargon ou d'un certain style peut faire office de sésame : le fait de « bien parler » (pour se faire comprendre ou, au contraire, pour ne pas se faire comprendre et inspirer ainsi une crainte respectueuse) est une

stratégie efficace pour occuper l'espace politique. En revanche, dans un contexte où la parole publique est techniquement à la portée de tous (ou presque), le pouvoir est déterminé par la capacité de se distinguer, c'est-à-dire d'émerger de la masse des contenus disponibles. Or, sur ce nouveau marché, le jargon scientifique et le style littéraire ne sont pas les meilleures armes pour atteindre l'objectif suprême : attirer et retenir l'attention du plus grand nombre. C'est la raison pour laquelle d'autres stratégies se développent.

- La **virtuosité**, qui permet de changer avec aisance de style ou de registre pour s'adapter à différents publics et à différentes situations. Quand ils sont mis en concurrence, le locuteur qui emploie un langage soutenu en toutes circonstances n'a aucune chance face à un locuteur qui sait passer de la familiarité à la préciosité – et vice-versa – sans effort apparent.
- L'**emphase**, qui permet de frapper l'imaginaire en utilisant des mots qui ont une forte charge émotionnelle et/ou symbolique. À partir du moment où la visibilité devient plus importante que la véracité, la primauté revient aux formules les plus marquantes. Quel que soit le cadre idéologique dans lequel il s'inscrit, le locuteur préférera donc tenir un discours anxiogène en qualifiant un incident de « catastrophe » ou une anecdote de « scandale » plutôt que garder une mesure qui ne rencontrerait que de l'indifférence.

En somme, le langage reste un puissant outil de domination, même si les mutations du marché de l'information entraînent des changements de stratégie. Désormais, éveiller l'attention est aussi important – sinon plus – qu'inspirer le respect.

Exercice

1. Complétez la phrase suivant en indiquant un problème de votre choix :

« Pierre et Paul ne sont pas d'accord sur ce qu'il faut faire pour lutter contre »

2. Reformulez la phrase obtenue en utilisant un langage soutenu.

3. Reformulez la phrase obtenue en lui donnant de l'emphase, c'est-à-dire en amplifiant le sens des termes utilisés.

Corrigé

Par exemple :

1. *« Pierre et Paul ne sont pas d'accord sur ce qu'il faut faire pour lutter contre le chômage des jeunes/le port de la moustache/la musique de Bach interprétée au saxophone/etc. »*

2. *« Pierre et Paul ont des positions divergentes quant aux stratégies à mettre en œuvre pour lutter contre le chômage des jeunes. »*

3. *« Un conflit oppose Pierre et Paul au sujet des mesures à prendre pour éradiquer le chômage des jeunes. »*



ZOOM SUR LES MÉDIAS

Si les médias ont longtemps utilisé les codes relatifs au pouvoir politique et académique pour affirmer leur autorité (ce que continuent à faire des experts et des journalistes désireux de conserver une position de surplomb), ils sont aujourd'hui soumis à la logique d'une « économie de l'attention » où l'information, pour être compétitive, doit être spectaculaire.

Les éditoriaux et les tribunes peuvent proposer des analyses complexes truffées de mots de plus de cinq syllabes, mais les titres principaux doivent immédiatement attirer le regard à l'aide de formules « choc ». De la même façon, les discours des responsables politiques peuvent aborder les aspects les plus techniques des questions socio-économiques – afin de montrer qu'ils possèdent une « bonne maîtrise des dossiers » – mais les journaux télévisés n'en reprendront qu'une ou deux petites phrases polémiques savamment distillées à cet effet.

On peut considérer que la responsabilité de ce phénomène, malgré les condamnations des uns et des autres, est partagée. D'un côté, les journalistes privilégient les bons mots et les bons clients en mesure de leur en fournir – n'hésitant pas, dans le cadre d'émissions politiques, à dresser la liste de leurs invités en fonction des affrontements théâtraux qu'elle pourra faire naître. D'un autre côté, les hommes et les femmes politiques, conseillés par des professionnels de la communication, ont parfaitement compris le fonctionnement des médias et préméditent par conséquent leurs envolées comme leurs dérapages – acceptant le risque de voir, de temps à autre, des formules maladroitement reprises et commentées hors de leur contrôle.

Sur Internet, où la popularité d'un contenu se mesure en temps réel, beaucoup d'idées sont formulées en fonction de leur capacité

à créer du « buzz », ce qui favorise en général la simplicité et la radicalité. Dans le domaine politique, l'outrance verbale qui a longtemps caractérisé les mouvements extrémistes tend ainsi à gagner, par contagion, l'ensemble des formations. La nécessité d'être audible et visible conduit chacun à durcir son discours et entraîne mécaniquement une polarisation des débats, qu'ils opposent des parlementaires par médias interposés ou des anonymes dans les pages d'un forum. En somme, sur le marché de l'information, la mesure et la nuance sont devenus des handicaps.

II.b. L'énonciation des questions

Si le choix des mots et la formulation des phrases sont importants dans tout discours politique, ils sont déterminants lorsqu'il s'agit d'énoncer la question qui fixera le cadre d'un débat, d'une enquête, d'un sondage, d'une consultation ou d'un référendum. En effet, la façon dont une question est posée, par-delà la diversité des points de vue appelés à s'exprimer, définit le périmètre de la discussion et risque par conséquent de valider ou d'invalider certains arguments *a priori*. Il est donc nécessaire de l'examiner avec soin avant de commencer à lui chercher une réponse.

- La question est-elle orientée dans le but de favoriser une position plutôt qu'une autre ? Aucune formulation n'est totalement neutre, et il serait illusoire de rechercher des termes objectifs, mais dans certains cas, les connotations positives ou négatives des termes utilisés sont de nature à fausser significativement le débat. Par exemple : « Êtes-vous pour la modernisation du service public ? » n'équivaut pas à « Êtes-vous pour une baisse du nombre de fonctionnaires ? ». La première question

met en avant une modernité à laquelle il est difficile de s'opposer sans passer pour un conservateur. La seconde question, elle, met en avant une perte de moyens qui pourrait se traduire par une perte d'efficacité. Les deux questions, posées aux mêmes personnes, ont donc de fortes chances de susciter des réponses différentes. La meilleure solution est encore que les termes employés fassent au préalable l'objet d'une discussion entre des représentants des différentes parties.

- La question repose-t-elle sur un présupposé qu'il est possible de contester ? Par exemple, « Quelle est votre chanson préférée de Georges Brassens ? » présuppose que la personne à laquelle on s'adresse aime au moins une chanson de son répertoire, ce qui n'est pas nécessairement le cas. De la même façon, « Les espoirs que vous avez placés en M. X ont-ils été déçus ? » présuppose que des espoirs ont été placés en lui à un moment donné. Dans chacun de ces cas, le présupposé doit être dénoncé comme tel, car accepter de répondre à la question sans émettre de réserve reviendrait à le valider tacitement.
- La question représente-t-elle un faux dilemme ? On parle de « faux dilemme » lorsque la personne interrogée doit impérativement choisir entre deux options antagonistes, alors que d'autres options seraient envisageables. Par exemple : « Êtes-vous pour le capitalisme ou pour le communisme ? » laisse entendre qu'aucun autre modèle économique ne peut exister. Souvent, le faux dilemme sert à présenter l'une des deux options comme incontournable (« Êtes-vous pour l'énergie nucléaire ou pour le retour à la bougie »), ou à donner l'impression

qu'un choix est donné alors que les deux options sont inacceptables (« Préférez-vous une baisse de salaire ou une précarisation de votre statut ? »). Bref, face à deux solutions, le plus sage est parfois de choisir la troisième.

- Enfin, la question mérite-t-elle d'être posée ? Il arrive que des sondeurs ou des chercheurs s'appliquent à formuler une question sans orientation ni présupposé, en dosant les mots avec une prudence d'apothicaires, en oubliant de s'interroger sur un aspect essentiel : sa pertinence. Or, tous les sujets n'intéressent pas tout le monde de la même façon. Par exemple, tous les citoyens n'ont pas forcément un avis sur la personnalité de tel artiste ou de tel sportif. Par ailleurs, dans des domaines mobilisant des connaissances techniques ou scientifiques, demander à des profanes de prendre position est pour le moins discutable. En effet, exiger de personnes qu'elles se prononcent pour ou contre une chose qui ne les intéresse pas et/ou qu'elles ne comprennent pas conduit à scinder artificiellement le groupe qu'elles constituent en deux blocs (les partisans et les opposants) qui n'existent pas en réalité. C'est la raison pour laquelle, dans toute enquête et dans tout sondage, il devrait être possible de répondre « ne se prononce pas ».

Exercice

Identifiez les défauts que recèlent les questions suivantes et tentez de les corriger.

1. « *Dans le conflit qui déchire le Moyen-Orient, vous considérez-vous comme pro-israélien ou pro-palestinien ?* »
2. « *Selon vous, Dieu est-il juste ?* »
3. « *Êtes-vous favorable au renforcement de la sécurité publique que permettrait l'installation d'un système de vidéosurveillance ?* »
4. « *Pensez-vous que l'équipe de France de football soit en mesure de gagner la prochaine Coupe Davis ?* »

Corrigé

1. Cette question est un faux dilemme, car la personne interrogée ne soutient pas forcément un des deux camps en présence. Elle peut, par exemple, souhaiter une résolution du conflit qui ne verrait pas la victoire de l'un sur l'autre, mais un compromis accepté par tous.

Proposition de reformulation : « *Avez-vous un avis au sujet du conflit qui déchire le Moyen-Orient ? Si oui, quel est-il ?* »

2. Cette question repose sur un présupposé, à savoir l'existence de Dieu. Répondre par « oui » ou par « non » n'aurait pas de sens pour un athée. On pourrait multiplier les exemples de ce type : « *Le Père Noël est-il vieux ?* », « *La Petite Souris est-elle blanche ?* », etc.

Proposition de reformulation : « *Selon vous, Dieu existe-t-il ? Si oui, est-il juste ?* »

3. Cette question est orientée, car elle met en avant le renforcement de la sécurité publique, auquel il est difficile de s'opposer

ouvertement. Les questions relatives aux libertés individuelles que pose la vidéosurveillance sont en revanche passées sous silence. On notera également la présence d'un présupposé, car il ne va pas de soi que l'installation d'un tel système se traduise par un renforcement de la sécurité publique (son effet dissuasif est en effet sujet à caution).

Proposition de reformulation : « *Au regard de ses avantages et de ses inconvénients, êtes-vous favorable/défavorable à l'installation d'un système de vidéosurveillance ?* »

4. Cette question n'est pertinente que si la personne interrogée est un amateur de sport – ce qui n'est manifestement pas le cas de l'auteur de la question, car la Coupe Davis est une épreuve de tennis.

Proposition de reformulation : « *Vous intéressez-vous au football ? Si oui, pensez-vous que l'équipe de France soit en mesure de gagner la prochaine Coupe du Monde ?* » ou « *Vous intéressez-vous au tennis ? Si oui, pensez-vous que l'équipe de France soit en mesure de gagner la prochaine Coupe Davis ?* »



ZOOM SUR LES MÉDIAS

Les questions posées par des journalistes au cours d'entretiens ou de débats peuvent comporter certains des défauts exposés plus haut et doivent par conséquent être abordées de façon critique. Cependant, dans un studio ou sur un plateau, la personne interrogée peut exprimer son désaccord avec la façon dont la question est posée. Ainsi, un ministre à qui un journaliste demande : « Avez-vous une déclaration à faire au sujet de la mise en examen de votre

ami M. Z ? » a la possibilité d'objecter que M. Z n'est pas son ami. Il n'en est pas de même pour les lecteurs, auditeurs et téléspectateurs que les médias consultent régulièrement dans le but de donner la parole à M. et M^{me} Tout-le-monde.

En soi, la volonté de donner un rôle actif à l'auditoire ou au lectorat est louable : de cette façon, le média cesse de transmettre des messages à sens unique et joue pleinement son rôle d'interface entre les acteurs politiques et les simples citoyens. Le problème est que, dans ce cas, les personnes interrogées n'ont aucun moyen de contester la validité de la question qui leur est posée. Par conséquent, face à une formulation problématique, ils n'ont pas d'autre choix que de refuser de répondre (auquel cas leur avis ne sera pas pris en compte) ou de donner une réponse qui ne leur convient pas (auquel cas les résultats du sondage seront faussés). On voit ainsi fréquemment des journalistes ou des animateurs brandir des chiffres en apparence irréfutables qui, en réalité, ne veulent pas dire grand-chose.

Ce phénomène concerne autant les médias traditionnels que les médias en ligne. Cependant, l'interactivité qui est au cœur des pratiques sociales et culturelles sur Internet contribue à le systématiser, et le souci de valoriser le lecteur en sollicitant son avis sur de nombreux sujets entraîne une multiplication de sondages et d'enquêtes plus ou moins fantaisistes. Notons que, dans la plupart des cas, aux défauts de formulation qui caractérisent les questions posées s'ajoutent des erreurs méthodologiques relatives, entre autres, à la taille et à la représentativité de l'échantillon. Ces erreurs, d'ordre mathématique plus que littéraire, seront abordées en détail dans la partie suivante.

LES NOMBRES

I. Quantifier

I.a. Les modes de calcul

Au regard des manipulations conscientes ou inconscientes que permet le langage, il peut être utile de recourir à des chiffres pour objectiver les discours. Dans le cadre de débats politiques, il est d'ailleurs fréquent d'entendre des orateurs réciter des litanies de sommes et de pourcentages comme si les mathématiques avaient le pouvoir de rendre leur argumentation irréfutable. Cette stratégie repose sur l'idée largement répandue selon laquelle les chiffres ne mentent pas – ou du moins selon laquelle ils énoncent des *faits* tandis que les mots, quel que soit le soin avec lequel ils sont choisis, n'énoncent jamais que des *interprétations*. Or, si les données quantitatives sont nécessaires à une approche rationnelle du sujet traité, elles doivent faire, elles aussi, l'objet d'un examen critique. D'une part, le vernis scientifique qu'elles apportent au discours n'est pas une garantie de neutralité politique, car l'objet de l'étude et les instruments de mesure résultent toujours de choix. D'autre part, les mathématiques (et en particulier la statistique) obéissent à des règles parfois contre-intuitives.

Prenons un exemple : un joueur de tennis, pour remporter un tournoi, doit gagner cinq matchs d'affilée. On estime à 80 % ses chances de victoire lors de chaque match. Quelles sont ses chances de remporter le tournoi ? De nombreuses personnes, sans prendre le temps de réfléchir, répondent à cette question : 80 % – ou, sans avancer de chiffres précis, se montrent

optimistes pour le joueur en question. En réalité, il n'a que 32,77 % de chances de remporter le tournoi. Même s'il aborde chaque match en position de favori, il n'a que 80 % de 80 % de 80 % de 80 % (soit, comme indiqué, 32,77 %) de disputer victorieusement la finale. Autrement dit, il a plus de deux chances sur trois de perdre à un stade ou à un autre de la compétition. Ce type d'erreur représente un danger car il donne à des données incorrectes l'apparence de certitudes. Quelques réflexes permettent d'éviter les pièges les plus courants.

Vérifier les **calculs** n'est jamais inutile. À l'heure de la post-vérité, il n'est pas rare d'entendre des responsables politiques, syndicaux ou associatifs lancer des chiffres irréalistes dans le but d'impressionner leur auditoire. Or, l'usage d'une calculatrice suffit parfois pour identifier les exagérations les plus manifestes : affirmer par exemple que, depuis dix ans, en France, un boucher-charcutier se suicide toutes les heures n'est pas crédible. Il est en effet improbable que 87 660 bouchers-charcutiers (24 x 365,25 x 10) se soient donné la mort au cours d'une décennie dans un pays qui en compte environ 18 000. Aucune cause, aussi importante soit-elle, ne justifie l'emploi de chiffres fantaisistes. Pourtant, ceux-ci pullulent, notamment sur Internet, et ce avec d'autant plus d'ampleur que le thème abordé a une portée émotionnelle : quand il s'agit de dénombrer des victimes, par exemple, il est difficile de sortir sa calculatrice sans être taxé de cynisme ou accusé de vouloir minimiser le phénomène dont il est question. Les zéros en trop ont donc encore de beaux jours devant eux.

Savoir à quoi se rapportent les **pourcentages** est indispensable. La publicité raffole des slogans selon lesquels, par exemple, la confiture X contient « 20 % de sucre en moins »

(sans préciser si c'est par rapport à l'ancienne recette de la confiture X, ou par rapport à la confiture Y, ou par rapport à la moyenne des confitures disponibles sur le marché), et il arrive que la communication politique tombe dans les mêmes travers. Si un candidat, au cours d'une campagne électorale, affirme que la population étrangère a augmenté de 20 % dans la ville de Z, il doit préciser, après avoir défini selon des critères objectifs le terme « étranger » (par exemple : « personne qui ne possède pas la nationalité française ») sur quelle période cette augmentation a eu lieu (par exemple sur 5 ans, 10 ans ou 50 ans). Par ailleurs, il doit indiquer à quelles valeurs se réfère le pourcentage qu'il avance :

- si les 20 % portent sur *le nombre d'étrangers* vivant sur le territoire de la ville, l'augmentation peut se révéler insignifiante. Imaginons que la ville de Z compte 10 000 habitants. Il suffit que le nombre d'étrangers passe de 10 à 12 individus (soit de 0,10 % à 0,12 % de la population) pour qu'on puisse évoquer une augmentation de 20 % ($10 + 10 \times 20/100 = 12$).
- si les 20 % portent sur la *proportion d'étrangers* au sein de la population de la ville, la dynamique démographique doit être prise en compte. En effet, le pourcentage n'a pas la même signification si, au cours de la période observée, la population de la ville est restée stable, a augmenté ou a diminué. Il est possible que l'augmentation de 20 % de la proportion d'étrangers soit partiellement ou totalement l'effet d'une baisse de la population totale – en raison d'un exode urbain, par exemple, ou d'un faible taux de natalité. Imaginons que la ville de Z ait compté autrefois 50 000

habitants dont 2500 étrangers (soit 5 % de sa population). Si elle ne compte plus aujourd'hui que 10 000 habitants dont 2500 étrangers (soit 25 % de sa population), la proportion d'étrangers a augmenté de 20 %, alors que le nombre d'étrangers, lui, est resté identique.

Ces exemples montrent que les pourcentages sont des valeurs relatives qui peuvent recouvrir des réalités très différentes, et qu'ils doivent par conséquent être accompagnés de façon systématique par les valeurs absolues auxquelles ils correspondent.

Un autre piège courant dans l'utilisation des chiffres consiste à comparer des taux qui résultent de **mesures** différentes. Dans l'exemple cité plus haut, le terme « étranger » a été défini selon le critère de la nationalité. Or, les règles qui déterminent l'accès à la nationalité peuvent changer au fil du temps. En d'autres termes, des personnes qui pouvaient acquérir la nationalité de leur pays d'accueil à un moment donné sont susceptibles d'être privées de ce droit à un autre moment en raison d'une modification du cadre législatif – par exemple d'un durcissement des conditions de naturalisation. Dans un autre domaine, le taux de chômage d'un pays n'est pas le même selon la définition donnée au terme « chômeur ». Il peut ainsi être tentant, pour un gouvernement, de faire baisser artificiellement ce taux en cessant de comptabiliser certaines catégories de personnes – chômeurs en fin de droits, employés à temps très partiel, etc. Dans ce cas, les chiffres sont flatteurs alors qu'on ne constate, dans les faits, aucune amélioration de la situation.

Lors de toute comparaison, les **instruments** de mesure et les **conditions** d'observation doivent également être pris en

compte. Ainsi, l'augmentation du nombre de plaintes pour harcèlement sexuel sur une période de 25 ans ne signifie pas nécessairement que le phénomène lui-même s'est amplifié. En effet, il est possible que de nombreux cas de harcèlement soient passés inaperçus dans le passé car ils n'ont pas fait l'objet de plaintes (et ne figurent pas conséquent dans aucun rapport), et que l'augmentation du recours à la justice en 25 ans soit d'abord la conséquence d'une libération de la parole des victimes. Autrement dit, c'est l'*enregistrement* du phénomène qui s'est développé, contribuant à rendre visible ce qui ne l'était pas auparavant. De façon générale, l'évolution des instruments de mesure ou des outils de diagnostic est un facteur important, car elle permet de distinguer l'apparition de ce qui était *invisible* de l'apparition de ce qui était *inexistant*. Notons que, si le développement de l'enregistrement est sans conteste un progrès dans le cas du harcèlement sexuel, il peut avoir des effets néfastes dans d'autres domaines : certaines rumeurs doivent ainsi leur succès à la multiplication des observateurs plus qu'à la multiplication des occurrences (dix millions de personnes à l'affût de miracles ont plus de chances de recenser des phénomènes inexplicables que dix mille – ce qui ne prouve en rien un accroissement de l'activité de quelconques forces surnaturelles).

Il existe par ailleurs différentes **méthodes** pour réduire à un nombre une somme de situations individuelles. Chacune de ces méthodes est intéressante en soi, mais les différents résultats auxquels elles aboutissent montrent que leur choix n'est pas anodin.

- La **moyenne** consiste à additionner les valeurs, puis à diviser le résultat par leur nombre. C'est une méthode

couramment utilisée, qui présente cependant l'inconvénient d'être sensible aux valeurs extrêmes – surtout quand le nombre total de valeurs est faible. Exemple : dans une troupe de théâtre composée de 7 comédiens, les cachets par représentation sont de 150 €, 150 €, 150 €, 300 €, 450 €, 1200 € et 1800 €. La moyenne est de 600 € par représentation, alors que la majorité des comédiens gagne une somme inférieure. Le chiffre est exact, mais il est trompeur.

- La **médiane** se calcule en rangeant les valeurs dans l'ordre croissant, puis en identifiant la valeur centrale – celle qui partage l'ensemble des valeurs en deux ensembles de même taille. Dans l'exemple cité plus haut, la médiane est de 300 € (il y a 3 valeurs supérieures et 3 valeurs inférieures).
- Enfin, le **mode** indique la valeur qui revient le plus fréquemment. Dans l'exemple cité plus haut, il s'agit de 150 € (3 occurrences, contre 1 occurrence pour chacune des autres valeurs).

On constate que le choix de la méthode peut faire varier le résultat du simple au double, voire au quadruple. Dans le cadre d'un débat portant sur la situation économique des artistes du spectacle, les différents intervenants ne manqueront pas d'avancer les chiffres qui étayaient leur propre discours et révèlent, selon les cas, la précarité ou l'opulence dans laquelle sont censés vivre les comédiens. Il convient donc de veiller à ce que la méthode choisie soit la plus représentative de la situation décrite, et non la plus avantageuse pour l'émetteur du message.

Exercice

Une classe de 21 élèves doit élire en son sein un nouveau délégué. Trois élèves, Alice, Bilal et Clément, se portent candidats. Lors du vote, chaque électeur est invité à ranger les trois candidats par ordre de préférence. Les résultats sont les suivants :

Nombre de votes	Alice	Bilal	Clément
9	1	3	2
7	3	1	2
5	3	2	1

9 élèves ont placé Alice en première position, Clément en deuxième position et Bilal en troisième position ; 7 élèves ont placé Bilal en première position, Clément en deuxième position et Alice en troisième position ; 5 élèves ont placé Clément en première position, Bilal en deuxième position et Alice en troisième position

1. Dans un scrutin uninominal majoritaire à un tour, seul le premier choix est pris en compte et le candidat qui a obtenu le plus de voix lors d'un vote unique est élu. Si ce système de vote est retenu, qui est le vainqueur ?

2. Dans un scrutin uninominal majoritaire à deux tours (comme celui de l'élection présidentielle en France), seul le premier choix est pris en compte, et les deux candidats qui ont obtenu

le plus de voix au premier tour s'affrontent au second tour. Si ce système de vote est retenu, qui est le vainqueur ?

3. Selon la méthode Borda (mise au point en 1770 par le mathématicien Jean-Charles de Borda), chaque candidat se voit attribuer des points en fonction de sa position dans l'ordre de préférence indiqué par chaque électeur : le candidat en première position obtient 3 points ; le candidat en deuxième position obtient 2 points ; le candidat en troisième position obtient 1 point. Celui qui obtient le plus grand nombre de points est élu. Si ce système de vote est retenu, qui est le vainqueur ?

Corrigé

1. 9 élèves ont placé Alice en première position ; 7 élèves ont placé Bilal en première position ; 5 élèves ont placé Clément en première position. C'est donc Alice qui est élue.

2. Au premier tour, Alice et Bilal ont obtenu le plus grand nombre de voix (9 et 7). Ils s'affrontent donc au second tour. Or, le tableau indique que les électeurs de Clément préfèrent Bilal (en deuxième position) à Alice (en troisième position). Logiquement, leurs voix se reportent sur le premier au second tour. C'est donc Bilal qui est élu – avec 12 voix contre 9 pour Alice.

3. Les points sont attribués de la façon suivante :

Nombre de votes	Alice	Bilal	Clément
9	$9 \times 3 = 27$ pts	$9 \times 1 = 9$ pts	$9 \times 2 = 18$ pts
7	$7 \times 1 = 7$ pts	$7 \times 3 = 21$ pts	$7 \times 2 = 14$ pts
5	$5 \times 1 = 5$ pts	$5 \times 2 = 10$ pts	$5 \times 3 = 15$ pts
TOTAL	39 pts	40 pts	47 pts

C'est donc Clément qui est élu.

Cet exercice montre l'importance de la méthodologie, puisque trois systèmes de vote différents donnent la victoire à trois candidats différents – alors que les choix des électeurs sont exactement les mêmes. On peut remarquer que la candidature d'Alice est clivante, dans le sens où les électeurs qui ne l'ont pas placée en première position l'ont placée en dernière position (d'où son échec dans les systèmes de vote 2. et 3.), tandis que la candidature de Clément est consensuelle : moins d'un quart des élèves l'ont placé en première position, mais les trois quarts restants l'ont placé en deuxième position, signe qu'ils pourraient s'accommoder de sa victoire.



ZOOM SUR LES MÉDIAS

Les chiffres peuvent être cités dans un texte ou affichés dans un tableau, mais on les retrouve aussi souvent présentés sous la forme de graphiques (courbes, diagrammes, etc.). Ceux-ci peuvent être utiles, dans la mesure où ils permettent de visualiser les résultats d'une enquête ou d'un sondage et d'appréhender de façon immédiate les données représentées. C'est la raison pour laquelle les

infographies en tous genres se multiplient, notamment sur Internet où la popularisation des logiciels de dessin a rendu leur création accessible au plus grand nombre. Cependant, le recours aux représentations graphiques obéit à un certain nombre de règles qui sont loin d'être toujours respectées.

- Toute courbe et tout diagramme doit faire mention des unités et comprendre un axe qui commence à 0. Une manipulation classique consiste, pour donner l'impression d'une augmentation ou d'une diminution spectaculaire, à faire commencer l'axe des ordonnées à une valeur supérieure à 0. Ce tour de passe-passe permet de modifier l'inclinaison d'une courbe. Par exemple, s'il est question des intentions de votes en faveur d'un candidat X, une variation de 5 % sur deux mois paraîtra beaucoup plus impressionnante sur un axe de 15 % à 25 % (fig. 1) que sur un axe de 0 % à 100 % (fig. 2).

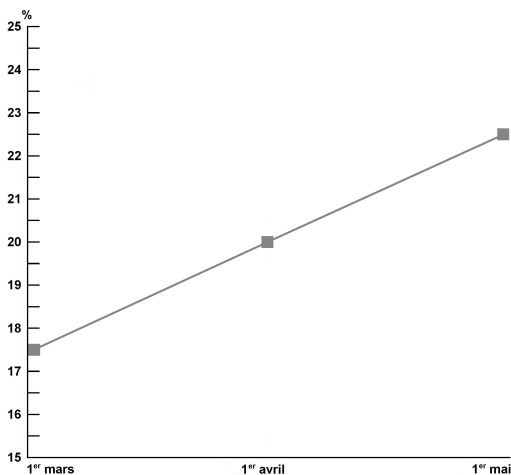


Figure 1

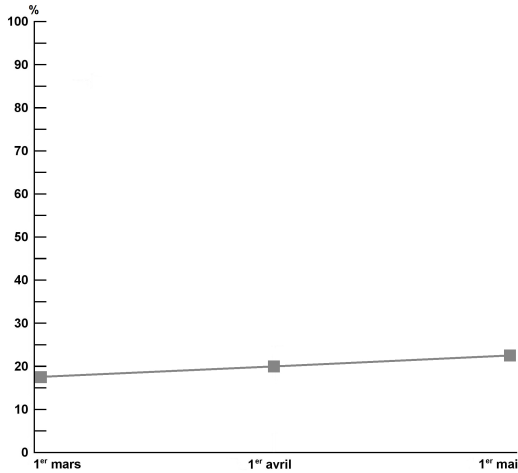


Figure 2

- Toute représentation en deux ou en trois dimensions (rectangles, pavés, etc.) doit être géométriquement exacte, dans le sens où le rapport entre les surfaces doit correspondre au rapport entre les quantités exprimées.
- Toute carte doit tenir compte des enseignements de la sémiologie graphique. Par exemple, l'utilisation d'aplats de couleurs pour symboliser des chiffres se rapportant à différents pays peut induire le lecteur en erreur, car les pays en question n'ont pas forcément la même surface. Sur une carte représentant la population mondiale, la Russie et le Japon, qui comptent tous les deux plus de 120 millions d'habitants, ont des chances de se voir attribuer la même couleur, mais la surface relative des deux pays fait que la tache formée par la Russie est environ 45 fois plus grande que la tache formée par le Japon. La carte n'est pas fautive en soi, mais son effet visuel est potentiellement trompeur.

Ces manquements aux règles de la représentation graphique ne traduisent pas nécessairement une volonté de manipulation (ils sont souvent à mettre sur le compte de l'ignorance), mais elles n'en donnent pas moins lieu à des visions biaisées de la réalité.

I.b. Le hasard, la causalité et la corrélation

Élaborer un savoir sur un sujet donné implique, la plupart du temps, de mettre en relation plusieurs informations. Or, même lorsque ces informations sont exactes, les liens qu'elles entretiennent peuvent donner lieu à des erreurs de jugement plus ou moins importantes.

C'est ainsi que la méconnaissance des lois de probabilité incite parfois à donner une signification imaginaire à de simples **coïncidences**. En vertu d'un biais cognitif appelé « l'effet râteau », l'esprit humain a tendance à croire que le hasard assure une répartition régulière dans le temps et dans l'espace des phénomènes qu'il régit. Si, par exemple, 12 accidents impliquant des avions de ligne ont eu lieu au cours de l'année X, l'intuition suggère qu'un accident s'est produit chaque mois. Or, en règle générale, ce type d'accident intervient de façon aléatoire. Pourquoi ceux-ci se seraient-ils succédés à intervalles réguliers ? En réalité, chaque accident a 1 chance sur 12 de s'être produit en janvier (ou en février, ou en mars, etc.), et ce de façon totalement indépendante des 11 autres. Le fait que 3 ou 4 accidents aient eu lieu au cours du même mois n'a donc rien d'extraordinaire. Ce biais cognitif serait inoffensif s'il ne conduisait pas à voir des « séries noires », des signes du destin ou des preuves de complots là où le hasard – et lui seul – est à l'œuvre.

Le cerveau cherche à donner du sens à ce qui l'environne,

considérant sans doute qu'il est plus risqué de ne pas détecter un signe existant (faux négatif) que de détecter par erreur un signe inexistant (faux positif). Ce zèle peut se révéler un atout dans certaines circonstances, mais il peut aussi conduire à des thèses erronées. Il est amusant de « reconnaître » la forme d'un cheval parmi des nuages, comme il est fascinant de « reconnaître » la forme d'un visage parmi des rochers. Ce phénomène, que les psychologues appellent « paréidolie », est le même que celui qui fait « comprendre » des mots intelligibles dans un chaos sonore ou dans un texte chanté dans une langue inconnue. Bien sûr, il n'y a dans ces exemples rien à reconnaître ni à comprendre, juste de chimériques tentatives du cerveau d'identifier des signes (ou du moins des figures familières) dans un environnement *a priori* non-signifiant. Cependant, si la paréidolie est poétique quand elle s'applique à la contemplation rêveuse des nuages, elle est dangereuse quand elle fait passer pour des faits ce qui relève d'une libre interprétation – laquelle, d'ailleurs, renseigne davantage sur l'observateur que sur l'objet de l'observation. Quand on refuse d'admettre les coïncidences, on finit par voir le visage d'un dieu dans une flaque d'eau, sans se rendre compte, d'une part, qu'on n'a vu que ce qu'on cherchait à voir et, d'autre part, que pour une flaque évoquant un visage, il existe sans doute cent flaques n'évoquant absolument rien (la paréidolie est ici associée au biais de confirmation qui, pour rappel, consiste à ne retenir de l'expérience que ce qui confirme ses propres hypothèses).

Toutefois, les coïncidences ne sont pas toujours en cause. Dans le domaine de la religion, au sens classique du terme, les personnes qui défendent l'existence d'un créateur d'essence

divine avancent couramment l'argument selon lequel les phénomènes naturels seraient trop complexes pour résulter d'un simple hasard. Selon elles, l'ordre d'un monde où chaque être vivant est à sa place porterait la signature d'un grand ingénieur. La théorie de l'évolution de Charles Darwin a réfuté cet argument en affirmant que les espèces que nous connaissons actuellement se sont adaptées à leur environnement au cours d'un processus qui dure depuis des millions d'années. Le fait que les animaux qui vivent dans des régions froides soient pourvus d'une toison plus épaisse que ceux qui vivent dans des régions chaudes n'est pas, cette fois, le fruit d'un hasard qui aurait « bien fait les choses ». Cependant, il n'est pas non plus la marque de fabrique d'un être supérieur. Il est probable que des animaux sans fourrure aient vécu dans le Grand Nord dans un passé plus ou moins lointain. Toute-fois, comme ils n'étaient pas aussi bien équipés pour lutter contre le froid que leurs congénères à fourrure, ils avaient statistiquement plus de risque de mourir avant d'avoir atteint l'âge de se reproduire. Leurs chances de transmettre leur patrimoine génétique étant plus faible, le caractère « sans fourrure » a disparu au fil des siècles de la population locale.

D'un point de vue scientifique, cet exemple est sans doute trop schématique – il existe en effet de multiples stratégies pour se protéger du froid – mais il illustre clairement la notion de **biais d'intentionnalité**. Il s'agit d'une propension à attribuer l'origine d'un phénomène à la volonté d'une entité qui en est dépourvue ou qui, tout simplement, n'existe pas. Dans le cas de la théorie de Darwin, l'adaptation de l'espèce à son environnement s'est produite par tâtonnements successifs, au prix du sacrifice de nombreux individus et dans le cadre

d'un processus de sélection mécanique. Ce n'est que parce que l'être humain éprouve des difficultés à s'inscrire dans le temps long et à appréhender des phénomènes impliquant un très grand nombre d'acteurs qu'est apparue la figure rassurante d'un ingénieur divin – et que, malgré les démentis apportés par la science, le créationnisme se porte à merveille.

Au sein d'une société laïque, il est rare que des faits sociaux, politiques ou économiques soient attribués à la volonté d'un dieu tout-puissant. Cependant, le débat public fait souvent intervenir des entités abstraites qui, si elles ne sont pas divines, n'en relèvent pas moins de la mythologie. Quand un journaliste évoque « l'opinion publique » qui approuve ou désapprouve la politique d'un gouvernement, ou « l'électorat » qui adresse un avertissement au pouvoir en place, que fait-il sinon prêter une capacité de penser et d'agir à un ensemble composé de millions d'individus aux motivations les plus diverses ? Bien sûr, dans une démocratie où, par définition, le peuple exerce le pouvoir, il est tentant de faire du peuple en question un sujet et de sonder ses états d'âme en psychologue. Le problème est que le peuple est par essence pluriel, et que la négation de cette pluralité conduit inmanquablement à des erreurs de jugement.

Au sein de certains courants politiques, le biais d'intentionnalité est mis à contribution pour désigner un ennemi qui serait responsable de tous les maux de l'époque. Dans les années 1960, on accusait « la société » de pervertir les individus. Aujourd'hui, on évoque plutôt « le système » en montrant du doigt les élites politiques et économiques, mais la logique est la même : dans un cas comme dans l'autre, on personnifie par commodité un ensemble aux contours

indéfinis pour en faire une figure diabolique – et s'affranchir soi-même, par la même occasion, de toute responsabilité. Attention : il ne s'agit pas ici de nier le caractère structurel de nombreux problèmes, qu'ils soient d'ordre social ou environnemental. Il est incontestable, par exemple, qu'un modèle économique visant la maximisation des profits à court terme favorise des choix contraires à l'intérêt général. Le biais d'intentionnalité ne réside pas ici dans la critique de l'ordre établi, mais dans la fiction selon laquelle « les élites » comploteraient contre le reste de la population au sein de cercles plus ou moins secrets. Cette fiction est contestable à deux titres : d'une part, elle reprend point par point la logique du discours antisémite qui attribue l'origine de toutes les crises à une « internationale juive » composée de patrons et de banquiers ; d'autre part, elle occulte le fait que « le système » est alimenté au quotidien par des milliers, voire des millions de choix individuels et que chaque producteur, chaque consommateur, chaque épargnant en est un rouage.

Pour prendre un autre exemple : dans certaines régions, les villages et les petites villes ont tendance à perdre des habitants au profit des grandes villes. Cette situation est alarmante, car la baisse de la population entraîne à la fois un déclin de l'activité économique et la menace d'une fermeture des structures publiques (école, poste, etc.). Le biais d'intentionnalité, selon lequel ce phénomène est le fruit d'une volonté consciente, invite à se demander « à qui profite le crime ? ». Aux pouvoirs publics qui cherchent à faire des économies de personnel ? Aux sociétés immobilières qui profitent de l'augmentation de la demande dans les grandes agglomérations pour augmenter le prix des logements ? On pourrait

multiplier ainsi les hypothèses, mais en réalité, cet exode n'est pas plus organisé par des agents tirant les ficelles dans l'ombre que les embouteillages ne sont organisés par Bison Futé. Il résulte d'une série de choix personnels dictés par des considérations diverses (la nécessité de trouver un emploi ou de s'inscrire à l'université, l'opportunité de se rapprocher d'un conjoint, l'envie de bénéficier d'une offre culturelle plus large, etc.) qui s'agrègent sans pour autant être coordonnés. Cela ne signifie pas que l'exode n'a aucune dimension politique, ni que ses conséquences sont des fatalités : si l'État et les collectivités locales ne l'ont pas provoqué, il est de leur devoir de prendre des mesures d'aménagement du territoire qui limitent son intensité, ou du moins qui atténuent ses effets, de façon à éviter la désertification progressive des zones rurales. Simplement, les réponses qu'il appelle seront d'autant plus adéquates que son analyse aura été correcte.

Enfin, parmi les erreurs relatives à la mise en relation de plusieurs informations, il convient de citer la confusion entre **corrélation** et **causalité**. Elle consiste à voir un lien de cause à effet entre deux éléments qui dépendent seulement d'un facteur commun – lequel, en règle générale, n'est pas mentionné de façon explicite. Prenons un exemple : dans le cadre d'une étude comparative portant sur plusieurs pays, on constate que le niveau de formation augmente dans les mêmes proportions que la consommation de viande rouge. Établir une relation de causalité entre ces deux variables peut conduire à penser que la viande rouge, naturellement riche en fer, améliore les performances intellectuelles et favorise la réussite scolaire. En réalité, le facteur commun dont elles dépendent est la situation socio-économique de chaque pays : pour faire simple, plus un

Kit démocratique à usage quotidien

pays est riche, plus ses habitants ont accès à une nourriture abondante et variée, d'une part, et à un système éducatif de qualité, d'autre part. Ces deux éléments sont corrélés, dans le sens où leur lien statistique n'est pas dû au hasard, mais ils ne s'expliquent pas l'un l'autre. Il serait donc faux d'affirmer que la consommation quotidienne d'une côte de bœuf rend plus intelligent. Cet exemple est anecdotique, mais la confusion entre corrélation et causalité peut avoir des conséquences politiques fâcheuses : ainsi, en France, depuis le XIX^e siècle, le recours aux travailleurs immigrés concerne majoritairement des postes à faible niveau de qualification, donc à faible niveau de rémunération. Par conséquent, une partie importante des travailleurs en question vivent dans des villes ou dans des quartiers populaires. Or, un certain nombre de ces territoires, caractérisés par un faible niveau socio-économique, présentent un taux de criminalité supérieur à la moyenne. Il n'en faut pas plus à des partis xénophobes pour affirmer que tous les étrangers sont des délinquants – ou que tous les délinquants sont des étrangers – plutôt que de pointer le phénomène de ségrégation spatiale qui est ici à l'œuvre.

Une variante de la confusion entre corrélation et causalité est la croyance selon laquelle, si un événement A intervient chronologiquement avant un événement B, il l'a forcément provoqué. C'est faux : si un homme est victime d'un infarctus après avoir écouté un concerto de Mozart, on ne peut pas en conclure que la musique classique est un facteur de risque cardio-vasculaire.

Exercice

Dans le but d'étudier de possibles relations entre la pratique musicale et l'orientation politique, un chercheur se propose de comparer deux cartes de France. La première indique le nombre de clarinettistes amateurs dans chaque département. La seconde indique le nombre d'électeurs socialistes dans chaque département. Les résultats sont traduits graphiquement par différentes nuances de gris, selon le nombre d'individus recensés.

À première vue, les deux cartes présentent des similitudes troublantes. On constate notamment que des taches sombres, représentant un nombre d'individus élevé, apparaissent aux mêmes endroits : le Nord, Paris, les Bouches-du-Rhône... Cette comparaison suffit-elle pour affirmer que la clarinette est un instrument socialiste (ou à l'inverse que sa pratique régulière encourage l'analyse critique des mécanismes économiques) ?

Corrigé

Non. Si les deux cartes se ressemblent, c'est parce qu'elles indiquent des chiffres absolus. Il existe statistiquement plus de clarinettistes amateurs et plus d'électeurs socialistes dans le Nord, à Paris et dans les Bouches-du-Rhône pour la simple et bonne raison que ce sont les trois départements français les plus peuplés. Il y a une corrélation entre les deux valeurs, mais aucune causalité. Une carte de France des gauchers, des joueurs de tarot ou des lecteurs de Marcel Proust aurait probablement présenté un aspect similaire. Dans ce cas, le recours à des chiffres relatifs (par exemple le nombre d'individus pour 1000 habitants) aurait été plus adéquat.



ZOOM SUR LES MÉDIAS

Sur le marché de l'information, le moyen le plus sûr de se distinguer de ses concurrents a longtemps été le « scoop », c'est-à-dire la primeur d'une nouvelle publiée, selon la formule consacrée, « en exclusivité ». Cependant, la temporalité d'Internet et des chaînes d'information en continu a modifié les règles du jeu médiatique : même si, dans le compte-rendu « en temps réel » de certains événements (accident, attentat, etc.), quelques minutes d'avance peuvent se traduire par un gain d'audience ou de fréquentation, la distinction entre les médias s'opère de moins en moins selon *l'accès à l'information* – une nouvelle annoncée sur une chaîne de télévision a toutes les chances d'être reprise dans l'heure suivante par toutes les autres – et de plus en plus selon *le traitement de l'information*. En d'autres termes, puisque le bénéfice à tirer du fait d'être le premier n'est plus aussi important que par le passé, il convient désormais d'être le plus spectaculaire, ou en tout cas le plus original. Cet impératif conduit de nombreuses rédactions à scénariser l'actualité quitte, si besoin, à utiliser les recettes de la fiction – ou du complotisme.

Le succès des théories complotistes s'explique en grande partie par le fait qu'elles offrent à l'esprit une représentation valorisante de la réalité. On aurait tort de penser que l'adhésion à ces théories repose uniquement sur des sentiments de peur ou de colère. Le complotiste a *envie* de croire à ses propres fables, et ce pour plusieurs raisons.

- D'abord, elles proposent une explication simple et univoque de phénomènes (le chômage, le terrorisme, la guerre, etc.) qui dépendent de multiples facteurs et qui sont, pour cette raison, difficiles à appréhender pour la majorité des citoyens.

- Ensuite, elles donnent un parfum romanesque à une réalité qui en est souvent dépourvue. Ainsi, face à un assassinat, il est plus tentant d'évoquer une conjuration impliquant les services secrets de tel ou tel pays que la trajectoire erratique d'un désaxé.
- Enfin, en prenant le contre-pied du discours majoritaire (la « vérité officielle »), le complotiste se place dans une minorité qui se perçoit comme une élite – celle des observateurs lucides qui ne se laissent pas abuser par les apparences – ce qui constitue une satisfaction narcissique de premier choix.

Bien sûr, les théories complotistes au sens classique du terme se propagent en premier lieu sur Internet, sur des sites ou des plateformes qui n'ont pas la légitimité des médias traditionnels (ce que leurs auteurs tentent d'ailleurs de tourner à leur avantage : le silence des journalistes n'est-il pas la preuve de l'existence d'un secret ?). Néanmoins, il arrive fréquemment que des organes de presse ou des chaînes de télévision, conscients de l'attractivité du discours complotiste, lui empruntent certains de ses ingrédients (refus de la coïncidence, biais d'intentionnalité, etc.) dans le but de séduire un large public. En effet, qu'il s'agisse de dénoncer les collusions réelles ou supposées entre le « monde politique » et le « monde économique » ou de faire planer la menace d'une « invasion migratoire » orchestrée par d'improbables lobbys, le fantasme de la puissance occulte, d'un point de vue commercial, se révèle en général diaboliquement efficace.

Confrontés à ce reproche, certains journalistes se défendent en affirmant qu'il est de leur devoir d'évoquer des théories qui circulent dans l'espace public, ne serait-ce que pour les réfuter. Cette justification, même quand elle repose sur une volonté sincère d'établir la vérité, occulte cependant le fait qu'un discours faisant la part de la complexité n'aura jamais le pouvoir de séduction d'un

discours invoquant une causalité unique et que, en mentionnant une théorie, même dans le but de la déconstruire, on ne parvient souvent qu'à lui faire gagner en visibilité.



II Sélectionner

II.a. La taille et la nature de l'échantillon

Après avoir abordé les erreurs relatives aux méthodes de calcul et aux représentations du hasard, il est temps de se pencher sur les protocoles utilisés dans les enquêtes et les sondages, et plus particulièrement sur le choix du groupe cible. Il arrive en effet que les biais cognitifs ne concernent pas l'interprétation des données ni les instruments de mesure mais, en amont, la population observée ou interrogée.

D'une part, l'échantillon doit avoir une taille minimale en deçà de laquelle sa représentativité serait illusoire. Cette taille n'est pas forcément proportionnelle à celle de la population totale (dite « population-mère) : dans le cadre d'une élection nationale, un groupe de 1000 individus peut, en principe, permettre de prendre le pouls d'un pays de plusieurs millions d'habitants. Cependant, dans le cadre d'un sondage local ou d'un atelier citoyen, un groupe de 50 individus peut difficilement prétendre parler au nom des 50 000 habitants de leur ville. D'autre part, l'échantillon doit avoir une composition qui n'entraîne pas la surreprésentation d'une catégorie sociale, culturelle ou politique.

Lorsque les enquêteurs choisissent les personnes qu'ils interrogent, le principal danger auquel ils sont confrontés est le **biais de sélection**. Dans un protocole de recherche, ce biais intervient lorsque le groupe cible a des caractéristiques qu'on ne retrouve pas (ou pas dans les mêmes proportions) au sein de la population-mère. Par exemple, une enquête portant sur les pratiques culturelles des Français ne sera pas probante si elle ne s'adresse qu'aux visiteurs d'un musée d'art contemporain. De la même façon, on peut considérer qu'un sondage en ligne relatif à l'utilisation des outils numériques donnera lieu à des résultats biaisés, dans la mesure où il n'est accessible qu'à des individus connectés à Internet. Dans ces deux cas, le biais de sélection est relativement facile à identifier, mais il peut aussi prendre des formes plus subtiles. Ainsi, un sondage réalisé dans la rue n'est pas nécessairement invalide, la rue étant un espace public fréquenté par toutes les catégories de la population. En revanche, le moment de la journée auquel le sondage est réalisé peut fausser ses résultats : pendant les

« horaires de bureau », entre 9 h et 18 h, les inactifs (étudiants, retraités, etc.) ont des chances d'être surreprésentés.

Lorsque la participation à l'enquête repose sur le volontariat, les personnes qui prennent l'initiative de s'exprimer s'auto-sélectionnent. Cette fois, le critère qui risque de poser problème n'est pas tant l'appartenance des participants à une catégorie quelconque (si on admet que la question ou le questionnaire a été diffusé(e) largement) que leur motivation. En effet, s'ils font la démarche de répondre à l'enquête, on peut supposer que :

- ils comprennent son sujet et le jugent digne d'intérêt (par exemple, une enquête sur la méthanisation des déchets organiques mobilisera surtout des ingénieurs agronomes) ;
- ils ont un intérêt et/ou un point de vue à défendre (par exemple, une enquête sur les dates d'ouverture de la chasse mobilisera surtout des chasseurs et des écologistes qui, s'ils prendront des positions différentes voire contraires, auront en commun la force de leur engagement).

On peut parler dans les deux cas d'une **prime à la motivation**, dans le sens où l'avis des spécialistes ou des militants s'exprimera davantage que celui des citoyens, pourtant majoritaires, qui ne s'intéressent pas particulièrement au sujet et qui, par conséquent, ne prendront pas le temps de participer à l'enquête.

C'est pour éviter les deux écueils que constituent le biais de sélection et la prime à la motivation que les instituts de sondage et les bureaux d'études, la plupart du temps, ont recours soit à la méthode des quotas, selon laquelle l'échantillon doit

présenter une structure similaire à celle de la population-mère (au regard de critères socio-démographiques comme le sexe, l'âge, la profession, etc.), soit à la méthode aléatoire, selon laquelle l'échantillon doit être tiré au sort, soit ou à une combinaison des deux. Le risque que les chiffres publiés par ce type d'organisme soient totalement fantaisistes est donc relativement faible. En revanche, les biais qui sont connus des statisticiens ne le sont pas nécessairement des profanes (élus, militants politiques, délégués syndicaux ou simples citoyens) qui sont amenés au quotidien à « sonder » leur environnement de façon plus ou moins informelle. Cette méconnaissance des règles méthodologiques relatives à l'échantillonnage peut les conduire à des erreurs d'appréciation.

Il arrive ainsi fréquemment que les acteurs d'un mouvement de contestation (opposés, par exemple, à un projet de loi) surestiment la popularité de leur propre point de vue, et voient les prémices d'une révolution dans une mobilisation tapageuse mais minoritaire. Toutes les personnes avec lesquelles ils discutent ne partagent-elles pas leur indignation ? L'hostilité qui s'exprime lors des manifestations et des assemblées générales n'est-elle pas unanime ? Tout porte à croire que les jours du gouvernement sont comptés. Sauf que... D'une part, les personnes avec lesquelles ils parlent, que ce soit au sein du cercle amical et familial ou dans la nébuleuse des réseaux sociaux, appartiennent probablement au même milieu socio-culturel et défendent en grande partie les mêmes idées politiques (biais de confirmation). D'autre part, plusieurs dizaines de milliers de manifestants forment une foule impressionnante, qui n'est cependant pas représentative d'une population de plusieurs dizaines de millions d'habitants

– surtout si on considère que les partisans du projet de loi, dans le cas qui nous occupe, prennent rarement la peine d'afficher leur soutien sur des pancartes ou des banderoles (prime à la motivation). Ce n'est pas sans raison qu'on parle plus souvent de « mouvement de contestation » que de « mouvement d'approbation » : l'approbation, quand elle existe, s'exprime de façon moins visible, du moins jusqu'à ce qu'une élection vienne modifier le rapport de force – au grand désarroi des révolutionnaires de tous bords qui, souvent, ne comprennent pas le décalage existant entre la réalité et leur perception, et admettent difficilement le « verdict des urnes ».

Exercice

Dans une commune de 15 000 habitants, la municipalité envisage d'augmenter une taxe locale afin de réduire la production de déchets. Soucieux d'associer la population locale au débat en cours, l'adjoint au maire en charge de ce dossier organise une réunion publique le lundi x janvier à 17 h dans la salle des fêtes de la ville. Lors de cette réunion, à laquelle tous les habitants sont conviés, chacun pourra prendre la parole et exposer son point de vue sur la question.

Selon vous, cette initiative permettra-t-elle à la municipalité de mesurer de façon réaliste l'adhésion de la population locale à son projet ? Pourquoi ?

Corrigé

1. Cette initiative part sans doute d'une intention louable, mais elle appelle plusieurs objections méthodologiques.

- Le projet en débat concerne en principe tous les habitants, mais la réunion risque de mobiliser avant tout ceux d'entre eux qui produisent le plus de déchets, puisqu'ils seraient concernés en premier lieu par une modification de la taxe.
- On peut supposer que la salle des fêtes d'une ville de 15 000 habitants a une jauge maximale de 200 à 300 personnes, ce qui signifie que, même dans l'hypothèse où 5 % de la population de la ville voudrait assister à la réunion, l'espace choisi ne pourrait pas les accueillir.
- Le jour et l'horaire proposés, un lundi à 17 h, peuvent constituer un frein pour certaines catégories d'habitants au regard de leurs obligations familiales et/ou professionnelles, ce qui peut se traduire par une surreprésentation des personnes de moins de 25 ans et de plus de 60 ans.
- Si, au cours de la réunion, chacun est libre de s'exprimer, la prise de parole en public nécessite une confiance en soi et des qualités oratoires qui sont inégalement réparties au sein de la population. Ainsi, les personnes qui ont un niveau de formation élevé et qui maîtrisent les codes de la communication politique auront plus de facilité que les autres à faire valoir leur point de vue.

En résumé, les modalités de la réunion risquent de favoriser l'expression d'un échantillon non représentatif de la population totale. Certains paramètres sont *a priori* faciles à modifier (la taille de la salle, le jour et l'heure du rendez-vous, etc.). D'autres, en revanche, sont inhérents au caractère volontaire de la participation. Dans ce cas, l'utilisation d'un questionnaire diffusé par voie postale et/ou le recours à un panel de citoyens constitué avec la méthode des quotas seraient plus judicieux.



ZOOM SUR LES MÉDIAS

Certains médias, en plus de diffuser les résultats de sondages et d'enquêtes réalisés – parfois à leur demande – par des instituts spécialisés, invitent parfois directement leur public à se prononcer sur des questions diverses. Il arrive, par exemple, qu'un quotidien demande à ses lecteurs de voter pour leur roman préféré – ou qu'une station de radio demande à ses auditeurs de voter pour leur chanson favorite. Les palmarès qui en résultent portent inévitablement la marque du biais de sélection, puisque le lectorat d'un quotidien, quel que soit son tirage, ne peut prétendre représenter que lui-même. Cependant, il ne s'agit pas à proprement parler de désinformation car le biais de sélection, dans ce type d'opération, est assumé : il ne s'agit pas de connaître le roman qui a le plus de succès au sein de la société française dans son ensemble, mais le roman qui a le plus de succès au sein du lectorat du quotidien X, présenté comme une communauté en soi. On peut supposer que l'objectif de la rédaction est de valoriser chaque lecteur en l'interrogeant sur ses goûts, mais aussi de le fidéliser en soulignant son appartenance à la grande famille des lecteurs qui, en plus d'aimer le même journal, aiment les mêmes romans.

Cette logique identitaire est au cœur du fonctionnement d'Internet, et en particulier des réseaux sociaux. En effet, les groupes qui se forment sur la base de goûts, d'opinions ou de centres d'intérêt communs enferment les individus dans des « bulles » où l'évaluation des contenus reflète la hiérarchie des valeurs dans un échantillon relativement homogène. Si, par exemple, au sein d'une communauté souverainiste, il est de bon ton de critiquer les institutions de l'Union Européenne en attribuant la responsabilité de toutes les crises à « Bruxelles », la plupart des « j'aime » et des commentaires vont aller dans le sens

d'un renforcement de cette doxa, sans que puisse s'ouvrir un débat sur la question de la souveraineté.

À ce biais structurel s'ajoute souvent une prime à la motivation liée au fait que, sur le marché des idées et des représentations, les positions extrêmes, « pures et dures », ont habituellement plus de succès que les positions modérées, jugées moins mobilisatrices. Ce phénomène est potentiellement dangereux en raison de ce que les psychologues nomment « l'effet d'ancrage ». Cet effet désigne la tendance qu'ont des individus sans avis défini sur un sujet donné à se positionner en fonction de la première vision qui leur en est proposée. Pour prendre un exemple plus trivial : un article dénonçant les méfaits supposés du chocolat risque de rendre durablement méfiante une personne qui, jusqu'alors, n'était ni pro-chocolat ni anti-chocolat, et ce quel que soit le nombre et la qualité des articles contradictoires qu'elle pourra lire par la suite.

Sur Internet, le biais de sélection et la prime à la motivation se combinent fréquemment pour créer des majorités (voire des unanimités) trompeuses. Quand un « il » ou un « elle » au point de vue initialement marginal peut se transformer en un « on » par la magie d'un algorithme, les pires inepties ne tardent pas à entrer dans la catégorie de « ce qu'on dit ».

II.b. La visibilité et la représentativité

Si la question de l'échantillonnage se pose de façon explicite dans le cadre d'une enquête, elle est déterminante dans la construction de toute représentation du monde. C'est elle qui, par exemple, explique le phénomène de la généralisation. Quand une personne entend le mot « juif » ou « musulman », par exemple, elle a tendance à l'associer à un ou plusieurs individus de sa connaissance qui lui paraissent correspondre à cette définition, moins parce que les informations ainsi

collectées sont riches d'enseignements que parce qu'elles sont aisément *disponibles*. Si les seuls Juifs qu'elle a identifiés comme tels appartiennent à un courant orthodoxe et portent des papillotes, elle va considérer que « le Juif » est doté de cet attribut – alors qu'elle croise peut-être chaque jour des Juifs appartenant à d'autres courants qui, eux, n'arborent aucun signe religieux. On parle dans ce cas de généralisation abusive. Ce biais, qui consiste à confondre la **visibilité** et la **représentativité**, est à l'origine de la plupart des stéréotypes.

Dans le même ordre d'idée, une forme particulière du biais de sélection évoqué plus haut porte le nom de **biais du survivant**. On peut l'illustrer par un exemple issu du domaine militaire : un médecin, en visite dans un hôpital, examine les soldats blessés au cours d'une bataille. Il remarque que les blessures par balles sont plus nombreuses aux bras et aux jambes qu'à la tête, et recommande par conséquent à l'état-major de renforcer les brassards et les jambières. Ce faisant, il néglige une donnée importante : les soldats qui ont reçu une balle dans la tête sont peut-être aussi nombreux, sinon plus, que ceux qui ont reçu une balle dans le bras ou dans la jambe. Cependant, la plupart d'entre eux n'ont pas survécu – ce type de blessure étant souvent mortel. Ils ne se trouvent donc pas dans l'échantillon, exclusivement composé de survivants, qu'examine le médecin. Conclusion : aussi contre-intuitif que cela puisse paraître, il aurait dû recommander à l'état-major de renforcer les casques.

On pourrait croire qu'en période de paix, le biais du survivant n'a pas cours. En réalité, il se manifeste sous d'autres formes, plus difficiles à détecter. Ainsi, pour un amateur de musique populaire, le mot « chanteur » évoque sans doute une

vedette qui vend des centaines de milliers d'albums et se produit en concert dans des stades. Rien de plus normal : les chanteurs qu'il connaît sont des chanteurs... connus. Autrement dit, il se contente d'un petit nombre d'exemples facilement disponibles (« Je sais ce qu'est un chanteur : j'en vois souvent à la télévision »), en ignorant un grand nombre de contre-exemples qui, eux, n'entrent pas dans le champ de sa perception (dans le cas qui nous occupe, les milliers de chanteurs qui, loin des plateaux de télévision, gagnent leur vie à grand-peine sur des scènes de MJC). Ce phénomène peut sembler anecdotique, mais une représentation biaisée de la situation socio-professionnelle des artistes peut créer des attentes illusoire chez les candidats au vedettariat, ou mettre en péril le statut des intermittents du spectacle (« Pourquoi verser des indemnités à des millionnaires ? »). Le biais du survivant peut également apparaître dans d'autres domaines : pour un amateur de sport, le stéréotype du footballeur professionnel n'est-il pas un joueur titulaire de l'équipe nationale qui gagne 500 fois le salaire minimum – alors qu'une cohorte de joueurs de National (anciennement Division 3) connaît des fins de mois difficiles ?

On voit que la visibilité d'une situation non représentative peut se révéler trompeuse. Or, si les biais relatifs à la disponibilité de l'information peuvent provenir de la représentation du monde proposée par les médias, ils n'épargnent pas une source pourtant réputée fiable : l'expérience personnelle. Dans le flux d'informations auquel doit faire face au quotidien le citoyen du XXI^e siècle, certains discours inspirent une défiance souvent légitime (la publicité, la propagande, etc.), mais le témoignage de ses propres sens est rarement mis en question.

C'est même, pour de nombreuses personnes, le dernier champ qui échappe à l'inflation du doute : « ce que je vois de mes propres yeux » – c'est-à-dire sans la médiation d'un journaliste, d'un enseignant ou d'un scientifique – ne peut pas être faux. De fait, l'expérience personnelle est une source d'information précieuse qui donne à chaque individu une part d'expertise sociale. Une femme qui s'est fait voler son sac à main dans la rue est fondée à parler de sécurité publique, et il serait malvenu de lui reprocher un discours idéologique nourri de fantasmes irrationnels : l'agression dont elle a été victime est en soi *incontestable*. Cependant, les biais cognitifs décrits plus haut peuvent intervenir quand une règle générale est édictée à partir d'un fait divers (par exemple : « Je me suis fait voler mon sac à main, c'est la preuve que le quartier n'est pas sûr »). Le problème est que le témoignage, aussi honnête soit-il, est limité dans l'espace et dans le temps, et ne peut pas prétendre rendre compte de la situation dans sa globalité. Dans l'exemple cité plus haut, il n'est pas à exclure que l'agression en question soit la première de l'année dans un quartier habituellement paisible. Pourtant, du point de vue de la victime, le biais serait difficile à reconnaître et plus difficile encore à corriger, car ce processus conduirait à *relativiser* une expérience personnelle – donc supposée porteuse de vérité, davantage que les chiffres du commissariat local – qui plus est dotée d'une forte charge émotionnelle.

Les références autobiographiques favorisent potentiellement les généralisations abusives, car la représentativité d'une situation a toujours moins de poids que l'authenticité qu'on lui prête. Or, la perception du monde de chaque individu est largement déterminée par son expérience vécue, c'est-à-dire

par la somme de ce qui lui est arrivé (par opposition à l'expérience transmise, que ce soit par la famille, l'école ou les médias). Dans ce cadre, les biais relatifs à la disponibilité de l'information peuvent prendre deux formes – qui s'additionnent souvent :

- une importance excessive accordée à « ce que j'ai vécu » par rapport à « ce que je n'ai pas vécu » ;
- une importance excessive accordée, au sein de « ce que j'ai vécu », à « ce que je me rappelle » par rapport à « ce que j'ai oublié ».

Il est important d'avoir à l'esprit que la mémoire n'est pas un mécanisme d'*enregistrement* mais de *reconstruction*. Chaque être humain oublie chaque jour la majeure partie de ce qu'il lui est arrivé la veille, et c'est une bonne chose, car sans cette faculté de sélectionner ce qui mérite d'être retenu, son cerveau serait saturé d'informations inutiles. Cependant, les critères qui entrent en jeu lors de la mémorisation d'un souvenir sont loin d'être toujours rationnels. Les neuroscientifiques ont ainsi démontré qu'un événement associé à une émotion s'inscrivait plus facilement et plus profondément dans la mémoire à long terme qu'un événement faisant intervenir la raison, quelle que soit leur importance relative : en règle générale, on se souvient mieux de son premier baiser que du moment où on a choisi de s'inscrire en faculté de sociologie. Ce mode de fonctionnement n'est pas sans conséquence sur les relations qu'entretiennent l'individu et son environnement.

Prenons un exemple concret, issu de la vie quotidienne. Monsieur X croit être victime d'une étrange malédiction : dans un magasin qui comporte plusieurs caisses, la file d'attente dans laquelle il se trouve avance toujours plus lentement que

les autres. Est-ce le signe d'une malchance tenace ou la preuve d'un complot ? Ni l'un ni l'autre. En réalité, un observateur extérieur constaterait probablement que la file d'attente de Monsieur X avance parfois plus lentement et parfois plus rapidement que les autres – la malédiction dont il se croit victime est donc imaginaire. Toutefois, lorsque sa file est la plus rapide, Monsieur X ne prend pas la peine de comparer sa situation avec celle des autres clients. Peut-être se réjouit-il fugitivement de la vitesse à laquelle il progresse, mais celle-ci lui semble appartenir au champ de la normalité, et il oubliera sans doute la scène dans les minutes qui suivront sa sortie du magasin. Lorsque sa file est la plus lente, en revanche, il s'impatiente, regarde à droite et à gauche, s'aperçoit que d'autres clients progressent plus vite que lui et peste contre ce qu'il perçoit comme une anomalie, voire une défaillance (surtout si ce contretemps est la cause d'un retard à un rendez-vous). Cette fois, la scène, chargée d'émotions négatives, lui restera durablement en mémoire. C'est la raison pour laquelle, quand il pense au magasin en question, il ne se rappelle que les situations qui lui sont défavorables – les souvenirs afférents sont simplement les plus nombreux ou, du moins, les plus disponibles.

En somme, la fragilité et la sélectivité de la mémoire en font une source moins fiable qu'on ne le croit généralement. D'une part, les injustices dont une personne souffre la marquent davantage que les injustices dont elle profite. D'autre part, une fois qu'elle a endossé un rôle de victime, elle ne prêtera plus attention qu'aux faits qui renforcent son récit (biais de confirmation). De cette façon, même des personnes privilégiées peuvent s'inventer à bon compte les pires malédictions. Dans

le domaine politique, il n'est pas question de disqualifier par principe toute expression de colère ou de frustration en la mettant sur le compte de biais cognitifs. Il existe des raisons légitimes de se plaindre de son sort. Cependant, cette analyse invite à se méfier de certains discours radicaux, comme celui qui consiste à assimiler à une dictature toute forme de démocratie qui, à l'épreuve de la réalité, se révèle imparfaite.

Exercice

Vous êtes un ami commun de M. et M^{me} Molyneux, un couple d'enseignants qui vit sous le même toit depuis dix ans.

Lorsque vous interrogez M. Molyneux, il vous affirme que c'est lui qui, au sein du couple, effectue la majorité des tâches ménagères : les courses, le lavage des vitres, le nettoyage des sols, l'entretien de la pelouse, la gestion des poubelles, etc. Lorsque vous interrogez M^{me} Molyneux, elle vous affirme que c'est elle qui, au sein du couple, effectue la majorité des tâches ménagères : les courses, la cuisine, la vaisselle, la lessive, le repassage, etc.

Chacun paraît sincèrement convaincu d'en faire plus que l'autre. Comment pouvez-vous expliquer ce phénomène, en excluant l'hypothèse de la simple mauvaise foi ?

Corrigé

Les témoignages de M. et de M^{me} Molyneux se fondent sur leur expérience personnelle.

Une première explication possible est que chacun perçoit la totalité des tâches qu'il accomplit, mais pas la totalité des tâches qu'accomplit son conjoint. Quand M. Molyneux nettoie le sol de

la cuisine en l'absence de M^{me} Molyneux, celle-ci ne le remarque pas forcément à son retour. En effet, les tâches auxquelles on prête le plus d'attention sont, en règle générale, celles qui restent à effectuer. Pour prendre un autre exemple : une vitre sale attire davantage le regard qu'une vitre propre.

Une deuxième explication possible est que chacun accorde plus d'importance aux tâches qu'il accomplit qu'aux tâches qu'accomplit son conjoint, même quand il en a connaissance. En effet, les premières représentent pour lui un coût (en temps, en énergie, etc.) que ne représentent pas les secondes. Quand M^{me} Molyneux lave la vaisselle en présence de M. Molyneux, celui-ci s'en réjouit peut-être sur le moment, mais il est probable qu'il oublie rapidement ce qu'il considère comme une activité routinière. Pour elle, en revanche, le contact de l'eau brûlante et des assiettes huileuses donne à cette expérience un caractère concret qui la rend, sinon mémorable, du moins *mémorisable*. Au moment de faire le bilan de leurs contributions respectives, Madame, à la différence de Monsieur, pense donc tout de suite à la vaisselle (à la lessive, au repassage, etc.).

Remarque : le fait que chacun des deux conjoints affirme être en charge des courses peut relever de la première comme de la deuxième explication.



ZOOM SUR LES MÉDIAS

Les journalistes ont pour habitude d'illustrer leurs reportages par des témoignages recueillis auprès de personnes anonymes, parfois croisées dans la rue au hasard d'un « micro-trottoir », parfois sélectionnées en raison de leur appartenance à une

catégorie donnée. Or, beaucoup de ces témoignages se caractérisent par une plus-value informationnelle quasiment nulle. Quand, au cours d'un reportage portant sur l'incendie d'un édifice public, « Françoise, habitante du XX^e arrondissement » déclare que « c'est une catastrophe », le public n'apprend rien sur l'événement lui-même, ni sur ses causes, ni sur ses conséquences. On peut donc supposer que le recours au témoignage répond à d'autres objectifs.

Dans ce cas, le fait de tendre le micro à une passante est une façon de donner la parole à « l'homme de la rue » (ou plutôt, en l'occurrence, à « la femme de la rue »), un personnage auquel le lecteur/l'auditeur/le spectateur peut facilement s'identifier. En accordant autant de temps et d'attention à Françoise qu'au capitaine des pompiers, le journaliste tend un miroir valorisant à toutes les personnes qui, si elles avaient été présentes, auraient apprécié de se voir sollicitées. Cette légitimation de la parole profane permet au public d'accéder à une forme de reconnaissance par procuration et au média de se réclamer d'une approche démocratique du sujet où la parole des « petits » a autant de valeur que celle des « grands » (princes, ministres, vedettes, etc.).

En outre, le témoignage a un parfum d'authenticité (dans le sens de « sincérité » comme dans le sens de « véracité ») auquel ne peut pas prétendre l'analyse d'un expert – toujours suspecte d'être déconnectée de l'expérience sensible. Françoise est une « vraie » femme comme on en rencontre dans la « vraie » vie, et la platitude de sa déclaration, loin d'être un défaut, est le signe que celle-ci ne procède d'aucun calcul. C'est un cri du cœur. En somme, le journaliste ajoute au spectacle de l'incendie le spectacle de l'émotion provoquée par l'incendie qui, s'il n'enrichit le reportage d'aucune clef de compréhension, lui confère un certain supplément d'âme.

Cette pratique, qui s'inscrit dans un processus de scénarisation de l'information, serait inoffensive si elle ne se traduisait pas

fréquemment par une distorsion de la réalité. En sollicitant M. et M^{me} Tout-le-monde, le journaliste crée des personnages (le témoin de l'incendie, le cheminot en grève, l'usager « pris en otage », l'entrepreneur en faillite, etc.) dont la soudaine visibilité ne se rapporte pas nécessairement à la représentativité. Pour prendre un autre exemple : pour réaliser un reportage sur « le malaise des banlieues », un journaliste parisien a sans doute tendance à se rendre dans une cité de Seine-Saint-Denis (plus proche du siège de son journal qu'une cité de Haute-Garonne), et à interroger des habitants qui correspondent à l'idée qu'il se fait du « banlieusard » – c'est-à-dire, ni plus ni moins, un stéréotype. On notera, à sa décharge, que certains des habitants qu'il rencontre à cette occasion s'empressent de se conformer à leur propre reflet médiatique (d'interpréter, pour ainsi dire, des banlieusards *plus vrais que nature*), ne serait-ce que pour maximiser leurs chances d'être cités et/ou photographiés. C'est ainsi qu'un reportage censé informer le grand public sur la situation d'un territoire donné deviendra un jeu de rôles plus ou moins convenu qui ne fera, finalement, que renforcer les clichés en circulation.

On pourrait penser que les « nouveaux médias » et les réseaux sociaux, en faisant potentiellement de tout utilisateur d'Internet un producteur d'information, contribueraient à réduire le fossé qui sépare le monde réel de sa représentation médiatique. Hélas, de ce point de vue, la zone intermédiaire des blogs, des pages personnelles et des sites indépendants est loin de tenir ses promesses. Dans la plupart des cas, son usage des témoignages est aussi problématique – sinon plus – que celui des médias traditionnels. Soit le journaliste autoproclamé, soucieux de paraître crédible, singe les méthodes de travail des professionnels qu'il critique par ailleurs et, logiquement, reproduit leurs erreurs (de la même façon que le polémiste de plate-forme vidéo dénonce les simulacres de la sphère politique avec les artifices rhétoriques d'un député-maire).

Soit le journaliste autoproclamé, brandissant sa subjectivité comme un étendard, se met lui-même en scène en racontant des anecdotes édifiantes... issues de sa propre expérience. Ce faisant, il cumule les rôles de témoin, d'expert et de juge, au mépris de la déontologie la plus élémentaire.

POSTAMBULE

Ce *Kit démocratique à usage quotidien* a permis, jusqu'ici, de passer en revue un certain nombre de biais cognitifs et argumentatifs de nature à fausser le jugement des citoyens et, par conséquent, le débat public. En défendant la pensée politique face à la pensée religieuse (quelle que soit l'idéologie dont elle se réclame), il fait résolument le pari du réalisme. Attention : il ne s'agit pas ici d'un réalisme triste, synonyme d'acceptation de l'ordre établi et de renoncement à tout projet émancipateur, mais au contraire d'un réalisme joyeux, fondé sur le plaisir de penser par soi-même et de chercher à appréhender la complexité du monde ! Cette approche méthodologique, loin de toute référence à de quelconques arrières-mondes, fait de l'esprit critique et de l'aptitude au débat les premières des compétences démocratiques – et de leur transmission la priorité de toute éducation citoyenne.

Proposés dans le cadre d'ateliers et de formations menés depuis plusieurs années auprès de publics très divers, les outils qui constituent ce *Kit démocratique* ont fait la preuve de leur utilité. Cependant, il leur est parfois arrivé de susciter des objections auxquelles cette conclusion peut être l'occasion de répondre. La plupart d'entre elles commencent par : « C'est bien joli, tout ça, mais... ».

« Il ne peut pas exister de démocratie sans égalité »

Cette première objection repose sur un principe qui, à première vue, semble incontestable : dans une démocratie

réelle, les citoyens doivent être égaux en dignité et en droits (pour reprendre les termes de la Déclaration universelle des droits de l'homme), de façon à pouvoir exercer le pouvoir dans les mêmes conditions. Cependant, l'engagement pour la démocratie n'est pas de même nature si cette égalité est considérée comme un *objectif* ou comme un *préalable*. Certains militants affirment qu'un système politique qui s'accommode d'inégalités sociales et économiques ne peut pas prétendre au nom de démocratie et constitue, en réalité, une oligarchie à peine camouflée par l'organisation régulière d'élections. Selon eux, les formes de démocratie existantes ne seraient qu'un moyen, pour les catégories les plus favorisées, de conserver une position dominante en préservant les apparences de la souveraineté populaire. Dans cette logique, l'éducation citoyenne proposée par ce *Kit démocratique* ne serait au mieux qu'un sport de riche ou un plaisir d'esthète qui ne correspondrait pas aux besoins des catégories les plus défavorisées, et au pire un leurre qui contribuerait à pérenniser, en le rendant plus acceptable, un modèle structurellement injuste. Pourquoi parler de faux dilemme ou de biais de confirmation à des citoyens qui vivent dans la précarité ? Ne serait-il pas plus judicieux de les inviter à la grève, à la manifestation, voire à la révolution, afin de faire émerger un système politique plus égalitaire ? Il serait toujours temps, ensuite, de se préoccuper d'éducation citoyenne ou de formation démocratique...

Tout d'abord, il n'est pas question ici de nier ni de minimiser les inégalités qui existent au sein de la population. Une simple analyse des profils socio-démographiques représentés, par exemple, à l'Assemblée nationale ou au Sénat suffit à démontrer que l'accès au pouvoir est plus facile pour

certaines catégories de personnes que pour d'autres. Néanmoins, par-delà les postures morales, toutes les stratégies de lutte contre les inégalités ne se valent pas et, à ce titre, l'objection « égalitariste » appelle elle-même plusieurs objections.

Premièrement, elle subordonne totalement les faits politiques aux faits sociaux et économiques, ce qui ne va pas de soi. En effet, l'accès à la parole et, par conséquent, au pouvoir, dépend aussi voire surtout de facteurs culturels qui, s'ils sont souvent corrélés à des facteurs sociaux, ne s'y réduisent pas. Contrairement à ce qu'affirment les hérauts du « pouvoir d'achat », une meilleure distribution des richesses ne s'accompagne pas automatiquement d'un meilleur fonctionnement démocratique. On peut même affirmer que la primauté donnée aux facteurs économiques, même sous-tendue par les idées les plus généreuses, conforte l'idéologie selon laquelle tout se mesure à l'aune de l'aisance matérielle – laquelle, en incitant à maximiser les profits, est à l'origine de la plupart des catastrophes sociales. Il n'est donc pas illégitime de développer l'éducation citoyenne et de promouvoir l'égalité culturelle pour donner à tous les citoyens les moyens de se mêler de leurs propres affaires sans attendre un hypothétique « Grand Soir ».

Deuxièmement, le fait de considérer qu'une partie des citoyens est apte à scander des slogans mais pas à déjouer des sophismes relève d'un curieux élitisme qui, en définitive, cantonne le « peuple » à une vocifération nourrie par des affects, en laissant l'élaboration d'arguments à une avant-garde plus ou moins éclairée. Or, la démocratie n'a de sens que si tous les citoyens, quelles que soient leur origine et leur condition, sont considérés comme des adultes dotés d'une capacité de raisonnement. Bien sûr, le capital culturel de

départ n'est pas équivalent dans toutes les familles ni sur tous les territoires, mais ce n'est qu'une raison supplémentaire pour développer l'esprit critique au-delà des cercles où il est pris en charge dans le cadre d'une éducation informelle. Sans une éducation citoyenne *ad hoc*, il est impossible de mettre en place des modèles politiques de type délibératif ou des modèles économiques de type coopératif, ce qui n'est dans l'intérêt de personne – sauf de ceux qui, au nom d'une vision du monde structurée par les conflits entre groupes sociaux, assignent à chacun une place définitive.

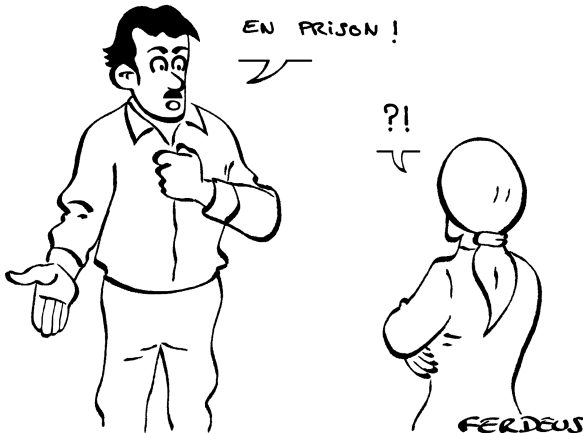
Troisièmement, le fait de présenter l'égalité sociale et économique comme une condition *sine qua non* de la démocratie revient à affirmer que les éléments qui la constituent (le droit de vote, la liberté d'expression, etc.) n'ont pas de valeur en soi, que leur importance est *conditionnelle*. Ce discours est potentiellement dangereux, car il risque de se traduire par des positions ambiguës vis-à-vis du totalitarisme (« Cette dictature emprisonne peut-être ses opposants, mais elle a le mérite de répartir équitablement les richesses »), ou vis-à-vis du complottisme (« Cette théorie est peut-être sans fondement, mais elle a le mérite de décrédibiliser le pouvoir en place »). Sur ce point, le *Kit démocratique* défend l'idée selon laquelle un esprit critique à géométrie variable, qui épargnerait par principe les adversaires de l'injustice, ne serait rien d'autre qu'une négation de l'esprit critique.

Il convient d'ajouter, pour finir, que la notion même d'égalité doit être interrogée : le nombre d'appelés étant toujours supérieur au nombre d'élus, la démocratie est par essence le régime des espoirs déçus et, au bout du compte, une machine à fabriquer de la frustration. Dans ce contexte, toute

Kit démocratique à usage quotidien

progression de l'égalité s'accompagne d'une progression de l'intolérance à l'inégalité, un nombre croissant de citoyens se demandant « Pourquoi pas moi ? » – qu'il s'agisse de l'accès au pouvoir politique, au pouvoir économique ou au pouvoir symbolique que confère la notoriété. Il n'importe pas ici de déterminer si telle ou telle revendication est légitime, mais de constater que l'égalité est un horizon qui s'éloigne au fur et à mesure qu'on s'en approche. Dans ces conditions, il ne paraît pas raisonnable d'attendre l'avènement d'une société égalitaire unanimement reconnue comme telle avant de mettre au point des outils démocratiques (qui, par ailleurs, peuvent être les instruments d'un véritable progrès social).

JE SUIS TELLEMENT EN FAVEUR
DE LA DÉMOCRATIE QUE LES GENS
QUI NE SONT PAS D'ACCORD AVEC
MOI MÉRITERAIENT D'ÊTRE JETÉS
EN PRISON !



« L'être humain n'est pas un animal rationnel »

Cette seconde objection est d'une nature moins politique qu'anthropologique. Elle consiste à opposer à l'approche cognitive et argumentative de ce *Kit démocratique* les limites naturelles de la rationalité humaine. En d'autres termes, il serait vain de vouloir démontrer le caractère fallacieux de certains arguments à un *Homo Sapiens* (étymologiquement « homme sage ») qui ne serait que partiellement *Sapiens*. De même, il serait vain de vouloir dissiper les illusions auxquelles il tient en recourant à un raisonnement, car il aurait la faculté de refuser d'*admettre* des faits qu'il aurait, par ailleurs, parfaitement *compris*. Dans le domaine écologique, par exemple, la connaissance des périls liés à l'activité humaine, fondée sur une multitude de rapports scientifiques, n'est-elle pas impuissante face à l'imaginaire du « progrès » et ses promesses de confort ? Pour les tenants de cette hypothèse, l'être humain aurait besoin de mythes et sa liberté de penser se limiterait à choisir la croyance qui lui convient le mieux. En somme, la pensée religieuse critiquée dans ces pages serait inscrite dans « la nature humaine ».

Notons que cette tentative de réhabilitation de la croyance (ou, pour le moins, sa reconnaissance comme un « mal nécessaire ») se double souvent d'une tentative de réhabilitation de la communauté. Le succès des idéologies fondées sur l'appartenance à un groupe ou, plus concrètement, la ferveur qui s'exprime à l'occasion des concerts de rock ou des matchs de football témoigneraient du caractère profondément social, pour ne pas dire grégaire, de l'espèce. Dans ces conditions, pourquoi s'obstiner à parler d'émancipation individuelle ?

Ne serait-il pas préférable d'élaborer un « récit » fédérateur, qu'il soit construit autour du Progrès, de la Nature, du Peuple ou de la Nation ?

L'objection « irrationaliste » est en partie recevable. En effet, l'être humain n'est pas un robot et son cerveau n'est pas un ordinateur qui obéit uniquement aux règles de la logique. Ce n'est d'ailleurs pas toujours un inconvénient. Dans la sphère privée, il peut être très plaisant de s'abandonner à la pensée religieuse, en diluant sa volonté dans celle d'un groupe d'amis, ou en parant l'être aimé de toutes les qualités. D'une certaine façon, le sentiment amoureux procède d'une série d'illusions dans la mesure où, la plupart du temps, il consiste à ignorer les défauts de la personne qui en est l'objet et à interpréter comme des signes du destin de pures coïncidences. Seule la conjonction du biais d'intentionnalité et du biais de confirmation peut conduire un adulte à prononcer une phrase telle que : « Nous sommes faits l'un pour l'autre ! ». Faut-il en avoir honte ? Pas du tout. Un sceptique pur et dur qui porterait sur tous les êtres et sur toutes les choses un regard d'une lucidité absolue aurait toutes les chances de devenir cynique et, accessoirement, de rester célibataire toute sa vie. Il convient, dans certaines circonstances, de s'autoriser à croire – à condition de savoir trouver d'autres motifs de satisfaction quand, tôt ou tard, le carrosse redevient une citrouille.

Cependant, dans la sphère publique, le romantisme qui cherche à rendre la vie « plus belle que nature » est un véritable poison. Au cours de l'histoire, on a vu trop souvent des contes de fées politiques donner lieu à des massacres et/ou à des oppressions. Il ne faut pas oublier que c'est au nom du Bien qu'ont été initiés les croisades, la colonisation, la Terreur,

les purges staliniennes et les camps hitlériens – pour ne citer qu’eux. Bien sûr, si on reprend l’exemple cité plus haut, un thème comme l’écologie, en l’état actuel des choses, ne risque pas de faire basculer le pays dans une dictature, même si on en fait la matière d’un « récit » fondé sur la croyance plus que sur la connaissance. Il est même possible que cet imaginaire, sur le marché politique, prenne avantageusement la place d’autres imaginaires plus mortifères. Le problème du « récit » fédérateur est qu’il accrédite l’idée selon laquelle la fin justifie les moyens et qu’il s’accommode de discours simplistes, voire de pieux mensonges, sous prétexte que la cause défendue est noble. Or, accepter les biais et les sophismes au nom de l’efficacité rhétorique revient à traiter les citoyens comme des enfants et à les exposer à toutes les tentatives de manipulation, qu’elles proviennent de la publicité ou de la propagande. Pourquoi une population à qui on tente d’inspirer une « peur juste » ou une « saine colère » serait-elle immunisée contre d’autres formes de peur et de colère ? Comment le populiste de gauche qui prône la haine des riches peut-il être sûr que, en légitimant la violence dans le débat public, il ne nourrit pas la haine des étrangers que prône le populiste de droite ? En résumé, utiliser la pensée religieuse comme une arme en opposant un hymne à d’autres hymnes, un drapeau à d’autres drapeaux et une icône à d’autres icônes peut se révéler contre-productif. Même si c’est un exercice difficile et souvent ingrat, il est plus judicieux de développer, pas à pas, la pensée politique.

Pour conclure, l’objectif de ce *Kit démocratique* n’est pas de *désenchanter* le débat public, mais de le *démystifier*. Les deux termes ne sont pas synonymes, car la compréhension peut être

Kit démocratique à usage quotidien

une source de joie, voire d'émerveillement. En tout cas, elle est indispensable à tout citoyen qui souhaite se donner les moyens d'agir à son échelle pour améliorer le monde dans lequel il vit. Le réel n'est pas un objet plus ou moins contrariant qui refuse d'entrer dans les cadres théoriques qu'on lui destine. C'est la matière première avec laquelle, jour après jour, on tisse la démocratie.

BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

BAILLARGEON Normand, *Petit cours d'autodéfense intellectuelle*, Montréal, Lux, 2006

BRONNER Gérard, *Coïncidences. Les représentations sociales du hasard*, Paris, Vuibert, 2007

BRONNER Gérard, *La Démocratie des crédules*, Paris, PUF, 2013

CHUPIN Ivan, HUBÉ Nicolas, KACIAF Nicolas, *Histoire politique et économique des médias en France*, Paris, La Découverte, 2012

ERNER Guillaume, *La Société des victimes*, Paris, La Découverte, 2006

GOMBROWICZ Witold (trad. du polonais), *Journal (Tomes 1 et 2)*, Paris, Gallimard, 1995

HOUDÉ Olivier, *Apprendre à résister*, Paris, Le Pommier, 2014

KAHNEMAN Daniel (trad. de l'anglais), *Système 1 / Système 2 : les deux vitesses de la pensée*, Paris, Flammarion, 2012

POPPER Karl (trad. de l'anglais), *La Société ouverte et ses ennemis (Tomes 1 et 2)*, Paris, Seuil, 2018

REICHSTADT Rudy, *L'Opium des imbéciles*, Paris, Grasset, 2019

ROSANVALLON Pierre, *Le Siècle du populisme : Histoire, théorie, critique*, Le Seuil, 2020

ROSSET Clément, *Le Réel et son double : essai sur l'illusion*, Paris, Gallimard, 1976

RUSSELL Bertrand (trad. de l'anglais), *Essais sceptiques*, Paris, Les Belles Lettres, 2011

SCHOPENHAUER Arthur (trad. de l'allemand), *L'Art d'avoir toujours raison*, Paris, Mille et Une Nuits, 1998

TAGUIEFF Pierre-André, *La Foire aux illuminés. Ésotérisme, théorie du complot, extrémisme*, Paris, Mille et Une Nuits, 2005

Kit démocratique à usage quotidien

A l'ère des réseaux sociaux et des chaînes d'information en continu, les citoyens et les citoyennes ont accès chaque jour à une multitude de discours politiques. Cette ouverture du marché des idées et des représentations devrait constituer un progrès démocratique. Cependant, elle représente un péril lorsque l'information nourrit la croyance plutôt que la connaissance.

Le *Kit démocratique à usage quotidien* est une boîte à outils qui permet d'exercer son esprit critique en déjouant les biais et les sophismes les plus courants. Alternant les exposés théoriques et les exercices pratiques, il invite à lutter contre les manipulations de toutes les propagandes, mais aussi à résister à la facilité qui conduit parfois l'esprit humain à se duper lui-même.

Ludovic Fresse est le coordinateur de *Rue de la Mémoire*, laboratoire culturel et pédagogique consacré aux thèmes de la paix, de la démocratie et de l'écologie. Auteur de plusieurs ouvrages éducatifs tels que *L'histoire et la mémoire dans les rencontres internationales de jeunes* (OFAJ, 2015) ou *Nature et cultures* (Rue de la Mémoire, 2018), il anime régulièrement des ateliers et des formations pour diverses institutions (Mémorial de la Shoah, Office franco-allemand pour la Jeunesse, Institut Goethe, etc.).

Avec le concours du *Laboratoire d'éducation à la démocratie* (LED)



ISBN : 978-2-9558968-2-2
Prix : 9 €

www.ruedelamemoire.eu

